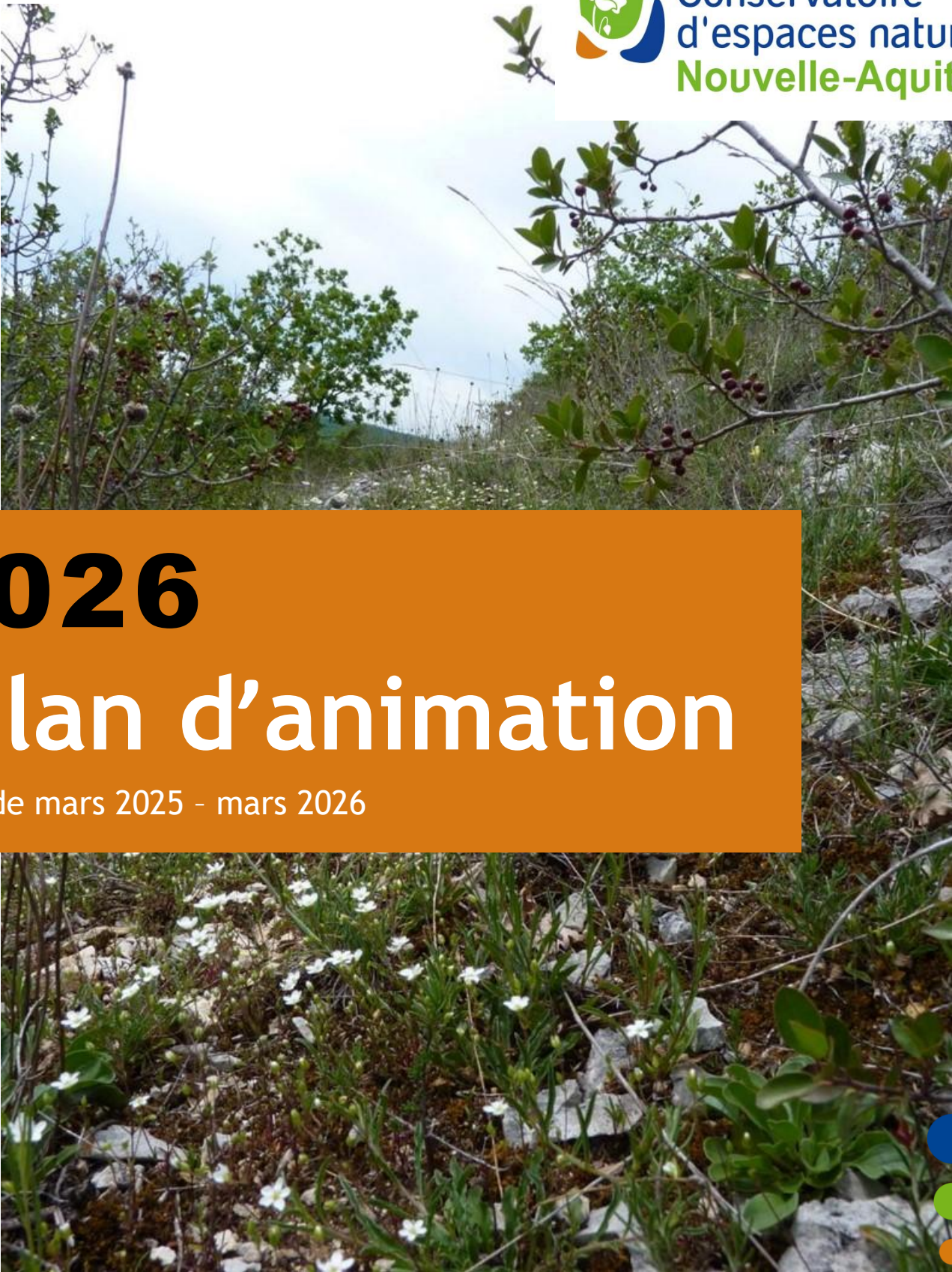




2026

Bilan d'animation

Période mars 2025 - mars 2026

Sites Natura 2000

FR7200665 - Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel

FR7200667 - Coteaux calcaires de Borrèze

FR7200672 - Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Dordogne

Sommaire

Sommaire.....	1
Liste des figures	3
Liste des tableaux	4
Intervenants.....	5
Présidence du Comité de Pilotage.....	5
Structure animatrice.....	5
Préambule	6
Rappel des enjeux liés au patrimoine naturel et objectifs du DOCOB	8
1- Sites Natura 2000 et enjeux de conservation.....	8
1-1 Coteaux calcaires de Borrèze.....	8
Habitats naturels d'intérêt communautaire	8
Espèces floristiques et faunistiques.....	9
Flore	9
Faune	9
1.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel	9
Habitats naturels d'intérêt communautaire	9
Espèces floristiques et faunistiques.....	10
Flore	10
Faune	10
1.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou.....	10
Habitats naturels d'intérêt communautaire	10
Espèces floristiques et faunistiques.....	11
Flore	11
Faune	11
2- Objectifs du Docob	11
2.1. Coteaux calcaires de Borrèze.....	12
2.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel.....	12
2.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou.....	12
Résultats de l'animation au titre de l'année 2024-2025.....	13
1- Animation	13
1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	13
Publication de bulletins d'information	13
Site Internet.....	13
Animation d'une réunion publique ciblée	13
Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	13
Articles	15
1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000.....	15
2- Assistance technique	15

2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	15
Accompagnement des AFPL	15
Recensement et contact des signataires potentiels	16
Assistance technique et administrative des signataires	16
Contrat Natura 2000 – AFPL de Borrèze – Borrèze	16
Contrat Natura 2000 – CEN Nouvelle-Aquitaine – Borrèze	17
Contrat Natura 2000 – Propriétaire privé – Saint Pompon.....	19
Contrat Natura 2000 – AFPL de Borrèze	19
Renseignement dans le système d’information des sites Natura 2000 « SIN2 »	20
2-2 Natura 2000 dans les politiques publiques	20
2-3 Assistance technique dans le cadre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000	20
2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	21
Appel à projets régional « Études et suivis scientifiques Natura 2000 ».....	21
Pâturage d’un coteau à Borrèze.....	21
2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	22
3- Suivi du site et du DOCOB	22
3-1 Suivi biologique du site.....	22
3-2 Suivi socio-économique.....	22
3-3 Mise à jour du DOCOB et du FSD.....	23
3-4 Évaluation de l'état de conservation du site.....	23
3-5 Tableau de bord du DOCOB.....	23
4- Assistance administrative et bilan annuel	33
4-1 Comité de pilotage	33
4-2 Bilans d'animation	33
Elaboration d'un compte rendu d'activité à mi-parcours.....	33
Élaboration du bilan d'animation annuel	33
Bilan de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).....	34
1- Présentation de la programmation 2023-2027	34
2- Bilan du PAEC NA BD24	35
3- Bilan du PAEC NA ZP24	36
4- Bilan du PAEC NA EL24	40
4- Formation des exploitants.....	40
5- Perspectives pour la campagne 2025.....	41
Annexes	42

Référence à utiliser

DUFFAU M., GOUAT C. & QUÉRO N., 2026. *Bilan d'animation 2025-2026 des sites Natura 2000 FR7200665 « Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel », FR7200667 « Coteaux calcaires de Borrèze » et FR7200672 « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou »*. Convention cadre Région/Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, 41 p + annexes.

Liste des figures

Figure 1 : Cartographie de localisation des 3 sites Natura 2000	7
Figure 2 : Animation du 8 juin 2025 à la falaise du Céou	14
Figure 3 : Guide pour la reconnaissance des plantes de pelouse sèche utilisé lors de l'animation de Borrèze	14
Figure 4 : Localisation des surfaces à pâturer dans le cadre du contrat Natura 2000.....	16
Figure 5 : Localisation des actions prévues en 2026 dans le cadre du contrat Natura 2000.....	18
Figure 6 : Troupeau sur les coteaux de Borrèze (contrat AFPL de Borrèze).....	19
Figure 7 : Vue en direction des parcelles des parcelles acquises en novembre 2023 par le CEN Nouvelle-Aquitaine, au sein du site Natura 2000 des Coteaux calcaires de Borrèze.	22
Figure 8 : Vue sur une partie de la plantation d'immortelles.....	23
Figure 9 : Carte des périmètres des 3 PAEC concernant le site Natura 2000	34
Figure 10 : Bilan cartographique des engagements en MAEC du PAEC NA ZP24 sur les communes des sites Natura 2000 des Coteaux calcaires de Borrèze et des Coteaux calcaires de Proissans, Sainte Nathalène et Saint Vincent le Paluel à l'issue de la campagne 2025.	38
Figure 11 : Bilan cartographique des engagements en MAEC du PAEC NA ZP24 sur les communes du site Natura 2000 des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou à l'issue de la campagne 2025.	39

Liste des tableaux

Tableau I : Fiche d'identité des 3 sites Natura 2000	6
Tableau II : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires de Borrèze »	8
Tableau III : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel ».....	9
Tableau IV : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou »	10
Tableau V : Tableau de bord du DOCOB du site des Coteaux calcaires de Borrèze	24
Tableau VI : Tableau de bord du DOCOB du site des Coteaux calcaires de Proissans, Sainte Nathalène et Saint Vincent le Paluel	27
Tableau VII : Tableau de bord du DOCOB du site des Coteaux calcaires du Causse de Daglan et de la vallée du Céou.....	30
Tableau VIII : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24.....	35
Tableau IX : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA ZP24.....	36
Tableau X : Bilan des engagements dans le PAEC ZP24 sur les communes des sites	37
Tableau XI : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24	40
Tableau XII : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000	41

PRESIDENCE DU COMITE DE PILOTAGE

Dans le cadre de la prise de compétence au 1^{er} janvier 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine de la gestion des sites terrestres Natura 2000, la Présidence par délégation du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine est assurée par :

- Monsieur Jean-Pierre Raynaud, élu régional, pour les sites « Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel » et « Coteaux calcaires de Borrèze »
- Monsieur Benjamin Delrieux, élu régional, pour le site « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou »

STRUCTURE ANIMATRICE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a été désigné structure animatrice du site Natura 2000 dans le cadre du marché public de prestations intellectuelles « Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 sur les territoires de la Dordogne (24), de la Corrèze (19), de la Vienne (86) et de la Creuse (23) » référencé sous le numéro 20221000^E07591 proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'animation des sites est assurée par Matthieu Duffau, Cyrille Gouat et Nolwenn Quéro, chargés de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, antenne de Dordogne, située au 212 boulevard des Saveurs 24660 Coulounieix-Chamiers.

Préambule

Les trois sites Natura concernés par ce bilan d'animation, objet du présent rapport, sont situés au sein de l'entité géographique dite du Périgord Noir dans le département de la Dordogne.

Tableau I : Fiche d'identité des 3 sites Natura 2000

Nom du site	Coteaux calcaires de Borrèze	Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel	Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou
Code site	FR7200676	FR7200665	FR7200672
Superficie	415 ha	472 ha	1195 ha
Communes concernées	3 communes : Borrèze Salignac-Eyvigues Simeyrols	4 communes : Proissans Saint-Crépin-et-Carlucet Sainte-Nathalène Saint-Vincent-le-Paluel	8 communes : Bouzig Campagnac-lès-Quercy Castelnaud-la-Chapelle Cénac-et-Saint-Julien Daglan Saint-Cybranet Saint-Pompon Veyrines-de-Domme
Date de validation du DOCOB	04/11/2013	20/11/2013	05/11/2013
Date de l'arrêté préfectoral d'approbation du DOCOB	14/05/2014	14/05/2014	14/05/2014
Date de l'arrêté ministériel de désignation du site (Zone Spéciale de Conservation)	23/10/2019 modifiant l'arrêté du 22/08/2019	29/12/2016	21/06/2019 modifiant l'arrêté du 22/08/2016

Le présent bilan synthétise les opérations réalisées entre mars 2025 et mars 2026.

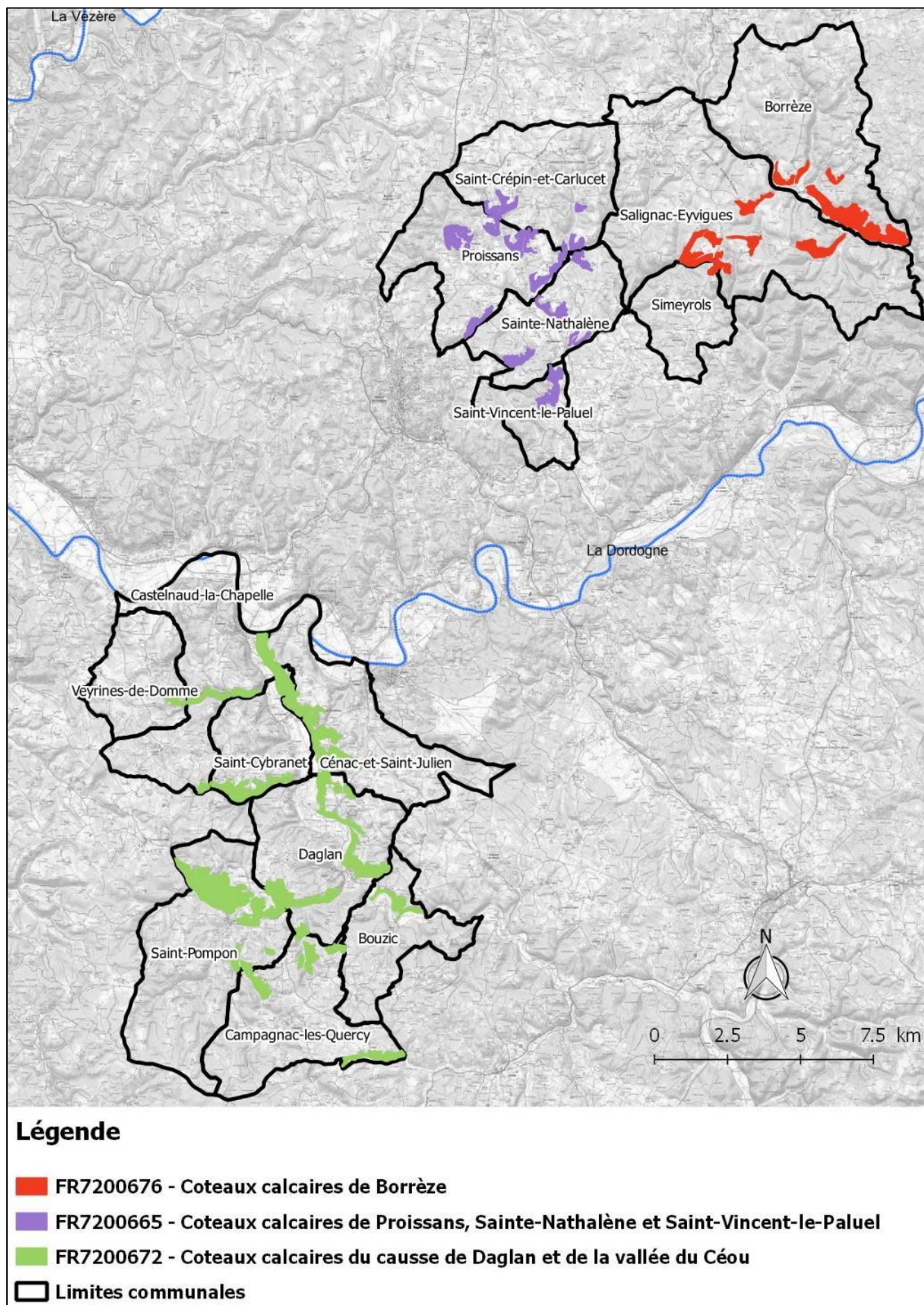


Figure 1 : Cartographie de localisation des 3 sites Natura 2000

Rappel des enjeux liés au patrimoine naturel et objectifs du DOCOB

1- SITES NATURA 2000 ET ENJEUX DE CONSERVATION

1-1 COTEAUX CALCAIRES DE BORREZE

Habitats naturels d'intérêt communautaire

La cartographie des habitats naturels réalisée en 2011 lors de l'élaboration fait état de la présence de 5 habitats d'intérêt communautaire sur le site (annexe I de la Directive « Habitats, Faune, Flore »).

La majorité des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire est occupée par des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*). Elles occupent environ 23 % du périmètre du site et représentent 66 % des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire.

Les pelouses sèches représentent l'enjeu principal du site, sans pour autant négliger les milieux d'une grande valeur patrimoniale et dont la présence est ponctuelle, généralement disséminés au sein des complexes pelousaires.

Tableau II : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires de Borrezè »

Habitats (Eur27)	Commentaire	Déclinaison en habitat élémentaire et intitulé
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Les habitats de pelouse présentent de très forts enjeux écologiques et paysagers. Les pelouses sèches abritent une flore originale et riche avec plusieurs espèces végétales rares et menacées. Il s'agit également de milieux utilisés par de nombreuses espèces animales, notamment par les rapaces rupicoles ou les chiroptères, en tant que zone de chasse.	6210-26 Pelouses calcicoles xérophiles atlantiques et thermophiles
		6210-27 Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles
		6210-13 Pelouses calcicoles marnicoles atlantiques
		Habitat élémentaire non précisé
5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Les formations en voile épars sont des éléments importants des systèmes agropastoraux des pelouses sèches calcicoles. Ils permettent le maintien d'une mosaïque de milieux et de paysages originaux. Les fourrés denses sont le signe d'une importante dégradation de l'état de conservation des pelouses qu'ils tendent à remplacer.	5130-2 Juniperaies secondaires planitaires à montagnardes à Genévrier commun
5110 - Formations stables xéro-thermophile à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	Ces formations sont relativement rares et peu étendues à l'échelle du site ce qui renforce leur intérêt patrimonial et paysager. L'association de ces habitats avec des formations de pelouses forment des paysages pastoraux très originaux.	5110-3 Buxaies supra-méditerranéennes
8130 – Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Cet habitat est l'un des plus remarquables du site en raison de la présence des espèces remarquables qui le constituent, de sa grande rareté départementale et du fait qu'il correspond à une combinaison floristique qui ne semble pas avoir été décrite ailleurs en Dordogne et qui pourrait donc être propre à la zone.	Habitat élémentaire non précisé
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Présence ponctuelle de cet habitat sur le site, participant à la diversité des milieux secs des coteaux. Habitat relictuel remarquable en Aquitaine, d'un très grand intérêt biologique.	Habitat élémentaire non précisé

Espèces floristiques et faunistiques

Flore

Aucune espèce floristique inscrite à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore n'est connue sur le site.

D'autres espèces végétales à enjeu de conservation sont présentes sur le site, comme :

- La Spirée à feuilles de Millepertuis (*Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*)
- La Renoncule à feuilles de Cerfeuil (*Ranunculus paludosus*)
- La Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*)

Faune

Concernant les lépidoptères (papillons), un cortège très intéressant en termes de patrimonialité fréquente les coteaux calcaires du site. 1 espèce d'intérêt communautaire fréquente le site : l'Azuré du Serpolet (annexe IV de la DHFF).

En termes de reptiles, le Lézard ocellé a été identifié sur le site. Il s'agit d'une espèce à très fort enjeu de conservation, protégée au niveau national.

1.2. COTEAUX CALCAIRES DE PROISSANS, SAINTE-NATHALENE ET SAINT-VINCENT-LE-PALUEL

Habitats naturels d'intérêt communautaire

La cartographie des habitats naturels réalisée en 2011 lors de l'élaboration fait état de la présence de 3 habitats d'intérêt communautaire sur le site (annexe I de la Directive « Habitat, Faune, Flore »).

La majorité des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire est occupée par des forêts de chênes verts. Elles occupent environ 31 % du périmètre du site et représentent 80 % des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire.

Les forêts de chênes verts sont l'enjeu principal du site, sans pour autant négliger les milieux d'une grande valeur patrimoniale et dont la présence est ponctuelle.

Tableau III : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel »

Habitats (Eur27)	Commentaire	Déclinaison en habitat élémentaire et intitulé
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Sur le site, il s'agit d'un habitat localisé, de faible superficie. Les pelouses sèches abritent une flore et une faune originale et riche avec plusieurs espèces végétales rares et menacées.	6210-27 Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles
		Habitat élémentaire non précisé
8130 – Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Représenté de façon marginale sur le site, cet habitat est néanmoins remarquable en raison de la présence des espèces remarquables qui le constituent, de sa grande rareté départementale	Habitat élémentaire non précisé
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Il s'agit de l'habitat le plus représenté sur le site qui peut présenter des stations botaniques d'espèces méditerranéennes rares au sein du domaine atlantique. Ces milieux offrent des zones de refuge, de nourrissage et de repos pour un grand nombre d'espèces. Les forêts jouent un rôle essentiel de stabilité des versants soumis à l'érosion	9340-10 Yeuseraies aquitaines
		Habitat élémentaire non précisé

Espèces floristiques et faunistiques

Flore

Aucune espèce floristique inscrite à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore n'est connue sur le site.

Faune

Aucune espèce floristique inscrite à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore n'est connue sur le site.

1.3. COTEAUX CALCAIRES DU CAUSSE DE DAGLAN ET DE LA VALLEE DU CEOU

Habitats naturels d'intérêt communautaire

La cartographie des habitats naturels réalisée en 2011 lors de l'élaboration fait état de la présence de 6 habitats d'intérêt communautaire sur le site (annexe I de la Directive « Habitat, Faune, Flore »).

La majorité des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire est occupée par des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) souvent en mosaïque avec des formations à *Juniperus communis* (Genévrier commun). Les pelouses sèches occupent environ 19 % du périmètre du site quand les formations à *Juniperus communis* en occupent 17 %. Ces 2 formations représentent 95 % des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire.

Les pelouses sèches représentent l'enjeu principal du site, sans pour autant négliger les milieux d'une grande valeur patrimoniale et dont la présence est ponctuelle, généralement disséminés au sein des complexes pelousaires.

Tableau IV : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou »

Habitats (Eur27)	Commentaire	Déclinaison en habitat élémentaire et intitulé
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Les habitats de pelouse présentent de très forts enjeux écologiques et paysagers. Les pelouses sèches abritent une flore originale et riche avec plusieurs espèces végétales rares et menacées. Il s'agit également de milieux utilisés par de nombreuses espèces animales, notamment par les rapaces rupicoles ou les chiroptères, en tant que zone de chasse.	6210-26 Pelouses calcicoles xérophiles atlantiques et thermophiles
		6210-27 Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles
		6210-13 Pelouses calcicoles marnicoles atlantiques
		6210-8 Pelouses calcicoles sur calcaires tendres des mésos climats froids
		Habitat élémentaire non précisé
6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Cet habitat n'est pas directement lié à la dynamique évolutive des milieux thermophiles des coteaux de la Vézère, objet de la présente étude. Il peut être utilisé par les rapaces en tant que territoire de chasse.	Habitat élémentaire non précisé
5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Les formations en voile épars sont des éléments importants des systèmes agropastoraux des pelouses sèches calcicoles. Ils permettent le maintien d'une mosaïque de milieux et de paysages originaux. Les fourrés denses sont le signe d'une importante dégradation de l'état de conservation des pelouses qu'ils tendent à remplacer.	5131-2 Juniperaies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun

Habitats (Eur27)	Commentaire	Déclinaison en habitat élémentaire et intitulé
5110 - Formations stables xéro-thermophile à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	Ces formations sont relativement rares et peu étendues à l'échelle du site ce qui renforce leur intérêt patrimonial et paysager. L'association de ces habitats avec des formations de pelouses forment des paysages pastoraux très originaux.	5110-3 Buxaies supra-méditerranéennes
8130 – Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Représenté de façon marginale sur le site, cet habitat est néanmoins remarquable en raison de la présence des espèces remarquables qui le constituent, de sa grande rareté départementale	Habitat élémentaire non précisé
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Il s'agit d'un habitat localisé, de faible superficie et qui peut présenter des stations botaniques d'espèces méditerranéennes rares au sein du domaine atlantique. Il a également un grand intérêt dans les forêts, fruticées, pelouses, ... des zones de coteaux.	Habitat élémentaire non précisé

Espèces floristiques et faunistiques

Flore

Aucune espèce floristique inscrite à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore n'est connue sur le site.

D'autres espèces végétales à enjeu de conservation sont présentes sur le site, comme :

- La Leuzée en cône (*Rhaponticum coniferum*)
- La Laitue vivace (*Lactuca perennis*)
- L'Orpin sediforme (*Sedum sediforme*)

Faune

Concernant les lépidoptères (papillons), un cortège très intéressant en termes de patrimonialité fréquente les coteaux calcaires du site. 3 espèces d'intérêt communautaire fréquentent le site : Damier de la succise (annexe II de la DHFF), le Cuivré des marais (annexe II de la DHFF), l'Azuré du Serpolet (annexe IV de la DHFF).

Les différentes phases de prospection menées lors de la réalisation du DOCOB au sein de la zone d'étude ont permis de recenser 2 espèces de chauves-souris inscrites à l'annexe II de la DHFF :

- le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

De plus, la découverte d'un gîte de reproduction dans des anciens fours à chaux sur la commune de Domme, comprenant plus d'un millier d'individus (**Rhinolophe euryale, Grand rhinolophe et Murin à oreilles échancrées**), a accentué les enjeux du site. L'ancien four à chaux de Domme constitue donc un **site d'intérêt national** selon les critères d'évaluation retenus dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur des chiroptères 2009–2013. Une étude de leurs territoires de chasse a été réalisée en 2012 par le CEN Nouvelle-Aquitaine, avec l'analyse des territoires de chasse du Rhinolophe euryale et des propositions de mesures favorables à l'espèce et à la conservation de ses territoires de chasse.

En termes de reptiles, le lézard ocellé a été identifié sur le site. Il s'agit d'une espèce à très fort enjeu de conservation protégée au niveau national.

2- OBJECTIFS DU DOCOB

Pour répondre aux enjeux des sites, plusieurs objectifs à long termes ont été définis lors de l'élaboration des DOCOB. Ils sont déclinés en objectifs opérationnels à travers 3 programmes d'actions synthétisés ci-après.

Compte tenu des caractéristiques des 3 sites, les programmes d'action proposés sont très proches, voire identiques pour les sites des Coteaux calcaires de Borrèze et les Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel.

2.1. COTEAUX CALCAIRES DE BORREZE

O₁	Conserver les habitats d'intérêt communautaire
O ₁₁	Restaurer et/ou maintenir les habitats d'intérêt communautaire ouverts ou semi-ouverts
O ₁₂	Conserver les boisements d'intérêt communautaire
O₂	Améliorer les connaissances, mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux
O ₂₁	Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces
O ₂₂	Organiser le suivi du site et évaluer l'efficacité des actions de gestion mise en œuvre
O₃	Communiquer et animer le DOCOB
O ₃₁	Valoriser, communiquer, sensibiliser
O ₃₂	Animer l'application du Document d'Objectifs

2.2. COTEAUX CALCAIRES DE PROISSANS, SAINTE-NATHALENE ET SAINT-VINCENT-LE-PALUEL

O₁	Conserver les habitats d'intérêt communautaire
O ₁₁	Conserver les boisements d'intérêt communautaire
O ₁₂	Restaurer et/ou maintenir les habitats d'intérêt communautaire ouverts ou semi-ouverts
O₂	Améliorer les connaissances, mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux
O ₂₁	Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces
O ₂₂	Organiser le suivi du site et évaluer l'efficacité des actions de gestion mise en œuvre
O₃	Communiquer et animer le DOCOB
O ₃₁	Valoriser, communiquer, sensibiliser
O ₃₂	Animer l'application du Document d'Objectifs

2.3. COTEAUX CALCAIRES DU CAUSSE DE DAGLAN ET DE LA VALLEE DU CEOU

O₁	Conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire
O ₁₁	Restaurer et/ou maintenir les habitats d'intérêt communautaire ouverts ou semi-ouverts
O ₁₂	Conserver les boisements d'intérêt communautaire
O ₁₃	Conserver et favoriser les espèces d'intérêt communautaire
O₂	Mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux
O ₂₁	Améliorer les connaissances et organiser le suivi du site
O₃	Communiquer et animer le DOCOB
O ₃₁	Valoriser, communiquer, sensibiliser
O ₃₂	Animer l'application du Document d'Objectifs

Résultats de l'animation au titre de l'année 2024-2025

1- ANIMATION

1-1 POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION, DE COMMUNICATION

Publication de bulletins d'information

Un bulletin d'information a été créé pour le site des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou. Il a été envoyé aux membres du Copil le 02/09/2025. Il a été imprimé en 500 exemplaires dont une partie a été distribuée dans l'ensemble des communes du site, ainsi qu'à la Maison de la Pierre sèche et du causse à Daglan. Il a également été publié sur le site internet du site Natura 2000 et sera diffusé lors de divers événements en lien avec le site Natura 2000.

Le bulletin est présenté en annexe 1.

Site Internet

Les nouveaux sites internet dédiés aux sites Natura 2000 et créés en 2022 ont été mis à jour en 2026.

Pour rappel, les sites comprennent les rubriques suivantes :

- Accueil : page d'accueil, actualités
- Natura 2000 : généralités sur le réseau Natura 2000
- Le site : localisation du périmètre du site, cartographie dynamique, espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Gestion du site : présentation des outils de gestion disponibles : MAEC, les Contrats Natura 2000, la charte Natura 2000
- Incidence : la démarche d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- Téléchargements : consultation et téléchargements des ressources bibliographiques (DOCOB, compte-rendu des COPIL, ...)
- Contactez-nous : formulaire de contact

Les sites sont accessibles aux adresses suivantes :

- www.coteaux-calcaires-borreze.fr
- www.coteaux-calcaires-proissans.fr
- www.coteaux-calcaires-daglan-ceou.fr

Animation d'une réunion publique ciblée

Le 15 novembre 2025, l'animateur du site a participé à la fête de l'AFPL de Borrèze, en présence des propriétaires adhérents. Il a procédé à une intervention de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000, en lien avec les actions de gestion faites sur le site (pâturage par le berger de l'AFPL) et à de la communication sur les financements apportés par le dispositif Natura 2000.

Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

Deux animations ont été organisées en 2025 :

- **17 mai 2024, à Borrèze** : Animation sur le site des Coteaux calcaires de Borrèze. Le principe de l'animation était de tenter de reconnaître les espèces floristiques typiques des pelouses des coteaux, au moyen d'une fiche. Des filets à papillon ont permis d'identifier plusieurs espèces de rhopalocères. L'animation a attiré **9 participants**.
- **8 juin 2025 à Cénac et Saint Julien** : Animation dans le cadre du rassemblement régional des écoles d'escalade de la Fédération française des Clubs alpins et de Montagne (FFCAM) qui se tenait du 7 au 9 juin. Il s'agissait de faire connaître la flore et la faune (oiseaux, chiroptères) typique des falaises et de

sensibiliser les grimpeurs à leur préservation. Environ 35 participants dont une trentaine de jeunes et leurs encadrants



Figure 2 : Animation du 8 juin 2025 à la falaise du Céou



Figure 3 : Guide pour la reconnaissance des plantes de pelouse sèche utilisé lors de l'animation de Borrèze

Articles

Newsletter du CEN :

Les animations organisées en 2025 sur les sites ont fait l'objet de deux articles publiés dans la lettre d'information du CEN. Ces articles sont présentés en annexe 2.

Article dans la presse

Une participante de l'animation de Borrèze a publié un article dans l'édition du 23 mai 2025 du journal l'Essor sarladais. Une capture d'écran est présentée en annexe 3.

Topo d'escalade du Périgord noir :

L'animateur du site a été sollicité par le club Périgord escalade pour la rédaction d'une page de sensibilisation à l'attention des pratiquants d'escalade, à paraître dans la nouvelle édition du topo d'escalade du Périgord noir. Il devrait être édité au printemps 2026. Des échanges réguliers ont eu lieu avec membres des clubs d'escalade qui s'occupent de la rédaction du topo.

1-2 ÉCHANGER AVEC D'AUTRES ANIMATEURS DE SITES NATURA 2000

L'animateur du site a eu des échanges réguliers avec d'autres animateurs Natura 2000 au cours de l'année, que ce soit au sein du Conservatoire d'espaces naturels (échanges informels et fil de discussion interne dédié), à l'échelle régionale avec la liste de diffusion « Rézo Natura 2000 », ou à l'échelle nationale, en lien avec la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoire.

D'autre part, l'animateur a participé à plusieurs webinaires :

- **Le 9 octobre 2025** : « Natura 2000 en forêt : concilier gestion forestière et biodiversité », organisé par la mission inter-réseaux Natura 2000. Présentation d'un panorama de la forêt française, des principes d'intégration de la biodiversité dans la gestion forestière, des outils contractuels à disposition (contrats forestiers) et de retours d'expérience.
- **Le 15 octobre 2025** : « Impacts de l'agrivoltaïsme », organisé par la Fédération des PNR. Présentation d'un état des connaissances scientifiques des impacts sur les rendements agricoles et sur la biodiversité.
- **Le 4 février 2026** : découverte et prise en main de la plateforme Outdoorvision, développée par le Pôle Ressources National Transition Écologique et Sports de Nature. Cet outil permet de visualiser les trajets empruntés par les pratiquants de sports de nature (randonnée, trail, cyclisme et ski) à partir des traces GPS issues de montres connectées ou d'applications mobiles. Il pourra s'avérer très utile pour le suivi de pratiques pouvant avoir un impact sur les habitats du site.

2- ASSISTANCE TECHNIQUE

2-1 CONTRACTUALISATION DES ACTIONS DU DOCOB

Accompagnement des AFPL

Des échanges réguliers ont eu lieu au cours de l'année avec les représentants de l'AFPL de Borrèze, en particulier pour prévoir le pâturage des parcelles, et concernant le contrat Natura 2000 qu'ils portent. L'association a été accompagnée en 2025 pour déposer un nouveau contrat Natura 2000.

Le 12 juin 2025, une réunion a été organisée avec secrétaire de l'AFPL pour travailler sur problèmes liés au contrat (changements dans les propriétaires des parcelles, décès...). Une assistance a été apportée pour identifier les propriétaires des différentes parcelles adhérentes à l'AFPL.

Le 15 novembre 2025, l'animateur a participé à la fête de l'AFPL.

L'AFPL des Coteaux du Sarladais a trouvé un nouvel éleveur qui s'installe au 1^{er} janvier 2026 et viendra pâturer ses parcelles. Des échanges sont à prévoir pour étudier la possibilité de dépôt d'un contrat Natura 2000.

Recensement et contact des signataires potentiels

Un propriétaire forestier sur la commune de Cénac et Saint Julien, qui avait contacté l'animateur pour une évaluation des incidences Natura 2000 (voir paragraphe 2-3) a été sensibilisé à la signature de la charte du site. Il n'a pas fait de retour.

Assistance technique et administrative des signataires

Un appel à projet a été lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine le 15 janvier 2025 concernant le dispositif Contrats Natura 2000, dans le cadre de la programmation 2023-2027 du FEADER. Trois dossiers ont été déposés en mars 2025.

Contrat Natura 2000 – AFPL de Borrèze – Borrèze

L'AFPL de Borrèze a déposé un projet de contrat Natura 2000 sur ses parcelles. L'animateur a apporté une assistance technique pour le montage du contrat et a été mandaté par l'AFPL de Borrèze pour déposer le contrat sur la plateforme MDNA et pour produire l'ensemble des pièces justificatives demandées pour le dossier. L'animateur suivra ensuite le bon déroulement du contrat, et assistera le porteur pour les demandes de paiement.

À la suite de décès et de successions en cours de règlement parmi les adhérents de l'AFPL, plusieurs parcelles ont dû être retirées du projet de contrat après échange avec les services de la Région. L'ambition serait de réintégrer ces parcelles au cours du contrat lorsque les successions auront été réglées et que l'AFPL aura pu récolter les accords écrits des nouveaux ayants-droits.

Le projet de contrat Natura 2000 de l'AFPL, a été validé par les services de la Région après instruction, et la Convention d'attribution a été signée au début du mois de février.

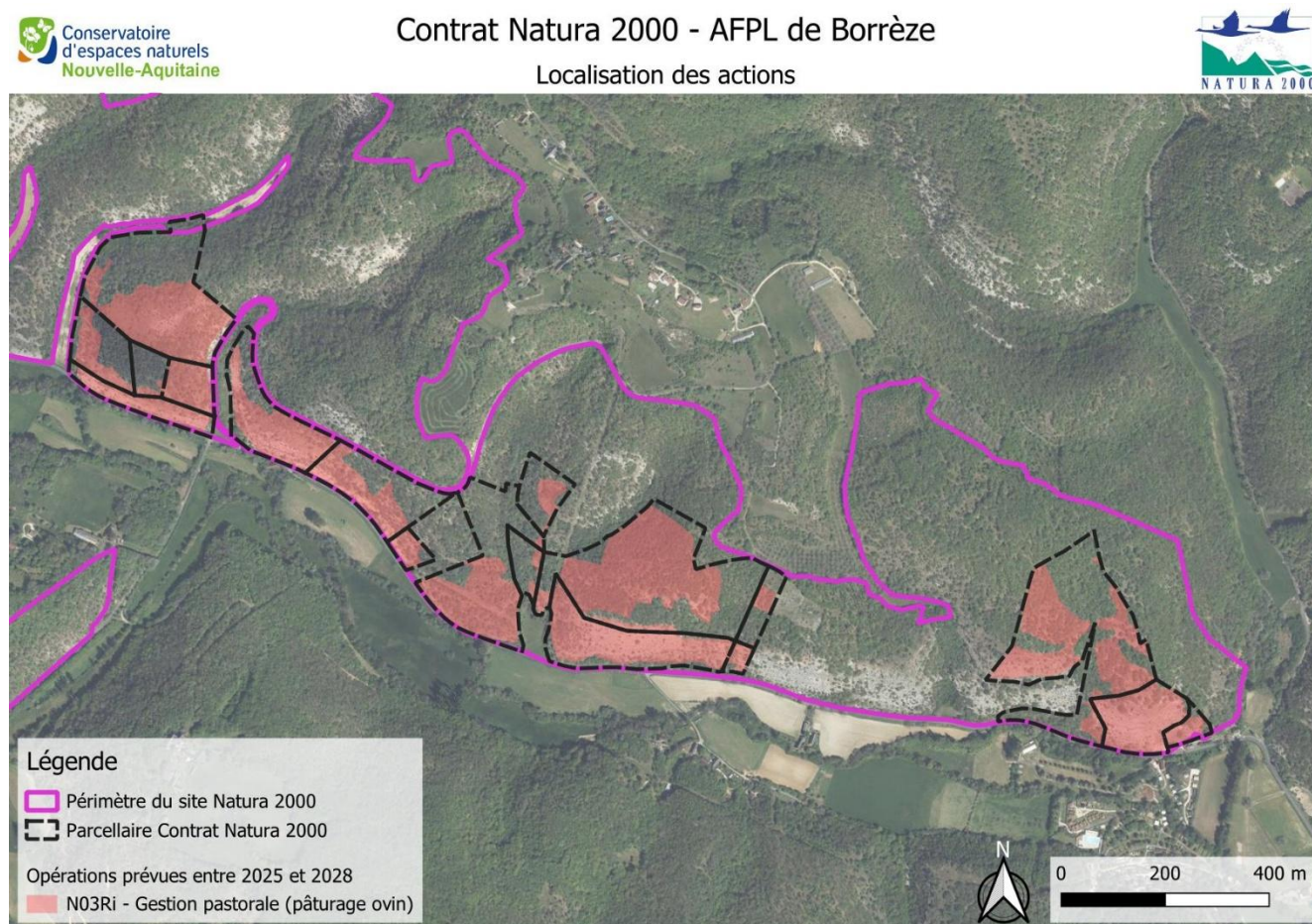


Figure 4 : Localisation des surfaces à pâturer dans le cadre du contrat Natura 2000

Le contrat, intitulé « Gestion pastorale d'habitats d'intérêt communautaires sur les Coteaux de Borrèze » concerne finalement un ensemble de 18 parcelles représentant 38,42 ha et abritant 22,66 ha d'habitats d'intérêt

communautaire, sur la commune de Borrèze. Le contrat, qui s'étale entre 2025 et 2028, comprend les actions suivantes :

- **N03Ri** : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts et semi-ouverts, chaque année
- **N03Pi** : Fourniture et installation de clôtures mobiles électrifiées (piquets, fils et batteries)

Contrat Natura 2000 – CEN Nouvelle-Aquitaine – Borrèze

Le Conservatoire est propriétaire de 2 parcelles acquises en 2023 sur la commune de Borrèze et situées intégralement au sein du site Natura 2000. Ces parcelles abritent 3 types habitats d'intérêt communautaire :

- **5130** : Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires
- **6210** : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)
- **8130** : Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Ces parcelles montrent par endroits un fort embroussaillage, et localement une colonisation par des pins, qui menacent ces habitats. En réponse à l'appel à projets de la Région, le CEN a déposé en mars 2025 un projet de contrat Natura 2000 sur ces parcelles, qui comporte les actions suivantes :

- **N01Pi** : Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage.
- **N05R** : Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger.
- **N03Pi** : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique (création de portes dans la clôture pour permettre le passage de la faune sauvage)
- **N03Ri** : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique.

D'autre part, des consultations publiques ont été publiées le 22 janvier 2026 afin de sélectionner les prestataires qui mettront en œuvre le contrat. Plusieurs visites de terrain ont été effectuées avec des candidats.

A l'heure où ces lignes sont écrites, ce contrat est toujours en cours d'instruction.

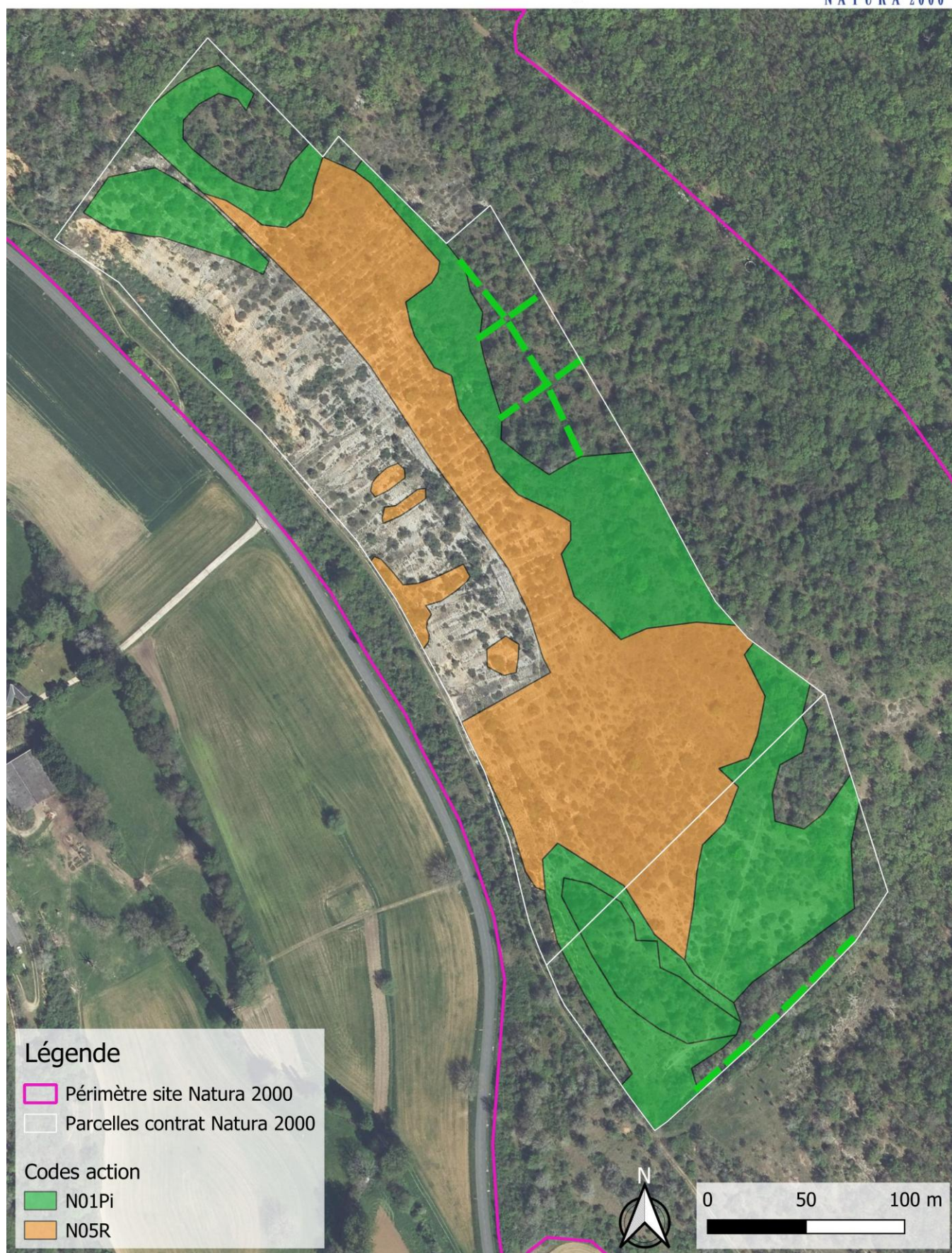


Figure 5 : Localisation des actions prévues en 2026 dans le cadre du contrat Natura 2000

Contrat Natura 2000 – Propriétaire privé – Saint Pompon

Enfin, un troisième contrat Natura 2000 a été déposé par une propriétaire sur la commune de Saint Pompon. Il s'agit d'un contrat d'entretien de pelouses calcicoles par une gestion ovine, sur des parcelles qui avaient déjà bénéficié d'un précédent contrat. Là encore, l'animateur a apporté une assistance technique pour le montage du contrat, notamment pour la consultation des entreprises, et a été mandaté par la propriétaire pour déposer le contrat sur la plateforme MDNA et pour produire l'ensemble des pièces justificatives demandées pour le dossier. L'animateur suivra ensuite le bon déroulement du contrat, et assistera le porteur pour les demandes de paiement.

Le contrat a été instruit par les services de la Région et a été validé en commissions en novembre 2025. La convention devrait être prochainement signée.

Le contrat comprend les actions suivantes, entre 2026 et 2028 :

- **N03Pi** : Réparation de la clôture fixe qui avait été dégradée (passages de gibier et dégradations volontaires) et fourniture de matériel pour les clôtures. Des portes seront créées pour permettre le libre passage de la faune sauvage en l'absence du troupeau.
- **N03Ri** : Gestion pastorale par un troupeau ovin sur 14 ha, dont 12 ha d'habitats d'intérêt communautaire

Les actions pourraient débuter au printemps 2026 (réparation clôtures), pour un premier pâturage à l'automne suivant.

Suivi et évaluation des contrats

Contrat Natura 2000 – AFPL de Borrèze

Les opérations de pâturage de la première année du contrat porté par l'AFPL de Borrèze ont eu lieu entre 20/08/2025 et le 10/10/2026, avec un troupeau ovin de 60 brebis.

Des échanges préalables à la mise en œuvre du pâturage ont eu lieu avec l'AFPL de Borrèze et l'éleveur ovins intervenants sous forme de prestation sur le site. Les modalités de gestion par pâturage ont été discutées (périodes, parcs, localisation, chargement...). Des échanges réguliers avec l'éleveur et l'AFPL sont maintenus tout au long de l'opération.

A la fin des opérations d'entretien par pâturage, un bilan des interventions a été réalisé avec l'AFPL et l'éleveur.



Figure 6 : Troupeau sur les coteaux de Borrèze (contrat AFPL de Borrèze)

La convention juridique pour le contrat n'ayant été envoyée par la Région au porteur que début février 2026, aucune demande de paiement n'a encore pu être faite. L'animateur assistera le porteur pour faire celle-ci dès que possible.

Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »

Comme annoncé par le Ministère le 27 novembre 2024, l'outil SIN2 a été totalement déconnecté entre le 31 décembre 2024 et le 31 janvier 2025. Il n'existe pas à l'heure actuelle d'outil de remplacement. La mise à jour prévue n'a donc pas pu être effectuée.

2-2 NATURA 2000 DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Un suivi des Plans locaux d'urbanisme et de leur avancement a été fait sur les différentes Communautés de communes concernées par les sites Natura 2000 :

- Communauté de communes Pays de Fenelon : PLUi arrêté le 27/02/2025, et l'enquête publique s'est déroulée du 18 août 2025 au 16 septembre 2025. L'approbation du document est prévue pour janvier 2026.
- Communauté de communes Sarlat Périgord noir : PLUi approuvé en 2023
- Communauté de communes Domme-Villefranche du Périgord : PLUi en cours de rédaction

D'autre part, le SCoT du Périgord noir est également en cours de rédaction. Les collectivités concernées ont été invitées à contacter l'animateur afin d'intégrer au mieux les enjeux du site Natura 2000 dans ces documents, et en vue de la procédure d'évaluation des incidences auxquels ils sont soumis.

2-3 ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Le 7 avril 2025, l'animateur a participé à une réunion avec les services de la Préfecture et de la DDT à propos de la plateforme de déclaration des manifestations sportives et de l'articulation avec le régime d'évaluation des incidences Natura 2000. L'animateur peut maintenant être sollicité directement sur la plateforme pour formuler des recommandations sur la tenue de ces manifestations.

L'animateur a été sollicité dans le cadre de 5 dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000. Les dossiers et échange associés sont résumés ici :

- **Projet d'extension de carrière à Borrèze** : Sollicitation par l'écologue en charge de l'étude d'impacts. L'extension se fera uniquement sur des milieux de chênaie thermophile (non HIC). Le projet nécessitera une évaluation des incidences. Des mesures d'accompagnement seront proposées, pouvant conduire à la restauration et l'entretien de secteurs de pelouses sèche en contrebas de la carrière. Une visite sur site a été organisée le 04/02/2026 pour voir l'emprise de l'extension et discuter de l'avenir des zones en contrebas de la parcelle.
- **Extension d'un camping réalisée en 2012 à Sainte-Nathalène** : Sollicitation par la DDT pour une évaluation des incidences pour un permis d'aménagement pour extension d'un camping réalisée en 2012 (il s'agit d'une régularisation). L'extension a été réalisée sur une parcelle présentant un HIC de forêt de chênes verts. Les photos aériennes et éléments du dossier confirment la destruction de l'HIC sur la parcelle. Le défrichement n'avait fait l'objet d'aucune autorisation (faits prescrits). L'animateur a été par la suite sollicité dans le cadre de ce dossier par le porteur de projet pour une aide au remplissage du formulaire d'évaluation des incidences et pour une visite sur place.
- **Plan Simple de Gestion à Cénac-et-Saint-Julien** : Information à un propriétaire forestier en juin 2025 pour la rédaction d'un Plan Simple de Gestion. Information donnée sur la possibilité de signer la charte.
- **Projet de plantation de vignes à Castelnaud-la-Chapelle** : Sollicitation par la structure accompagnant le porteur de projet pour la plantation de vignes sur des parcelles dans le site Natura 2000. Les parcelles ont fait l'objet d'une coupe rase forestière par l'ancien propriétaire (sans accord du nouveau) sur une emprise bien plus importante que le projet de plantation. Le projet nécessite donc une autorisation de défrichement. Une visite sur site a été organisée avec la structure d'accompagnement le 19/12/2025.

Aide au remplissage du formulaire d'évaluation des incidences. Certaines de zones coupées pourraient présenter des HIC (pelouses sèches et landes à genévrier) qui pourraient être ainsi favorisés. Le sujet a été abordé lors du Copil pour étudier possibilité de se servir de cette "opportunité" pour restaurer des HIC de pelouses sèches et landes à genévrier. Ce sujet devra être discuté avec DDT Forêts.

- **Projet de parc photovoltaïque au sol à Saint Cybranet** : Sollicitation part la DDT 24 sur projet photovoltaïque situé sur une ancienne carrière qui jouxte le site N2000. Le dossier d'évaluation des incidences a été transmis à l'animateur. Celui-ci présente quelques imprécisions et quelques questions restent en suspens sur le projet, notamment concernant les raccordements électriques). Aucun HIC n'a été identifié sur l'emprise du projet à priori mais la présence d'espèces protégées n'est pas à exclure.

Pour l'ensemble de ces dossiers, les porteurs de projets ont été accompagnés pour le remplissage du formulaire simplifié d'évaluation des incidences, lorsque celui-ci était nécessaire. Les services de l'Etat (DDT) ont été à chaque fois informés des échanges.

2-4 ACTIONS NON CONTRACTUELLES (HORS CONTRATS NATURA 2000)

Appel à projets régional « Études et suivis scientifiques Natura 2000 »

Le CEN NA a candidaté à l'**appel à projet « Études et suivis scientifiques Natura 2000 »** lancé par la Région le 17 octobre 2024. Le projet du CEN a été retenu. D'une durée de 3 ans, il a pour objectif d'évaluer l'état de conservation de trois habitats de pelouses (6110*, 6210 et 6220*) sur 18 sites Natura 2000 situés dans 5 départements en Nouvelle-Aquitaine, et dont l'animation est assurée par le Conservatoire. Ces sites présentent une surface d'environ 2000 ha de pelouses. La grille d'évaluation mise au point par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique sera utilisée.

Le projet se déroule en 3 phases :

- Phase 1 : Formation des animateurs et élaboration et test de plan d'échantillonnage sur 3 sites, en 2025
- Phase 2 : Mise en place du suivi sur un ensemble de sites en 2026 et 2027
- Phase 3 : Analyse des résultats

Le budget est estimé à environ 106 000 €.

Les actions suivantes ont eu lieu en 2025 :

- Réunions en visioconférence avec le CBNSA pour préciser le protocole et le plan d'échantillonnage, faire la saisie des données, et réfléchir aux premières analyses statistiques, celles-ci étant réalisées par le CBNSA.
- Formation des animateurs au protocole et à la fiche de terrain. L'animateur a suivi cette formation le 14/05 sur le site Natura 2000 des Chaumes du Vignac et de Clérignac (Charente).
- Phase test de terrain, sur le site des Coteaux calcaires de Borrèze. 39 placettes de 10 m de côté ont été évaluées

La phase de terrain pour les Coteaux calcaires de Proissans, Sainte Nathalène et Saint Vincent le Paluel, ainsi que pour les Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou est prévue pour 2026.

Pâturage d'un coteau à Borrèze

Le CEN Nouvelle-Aquitaine avait acquis en 2023 deux parcelles de coteau présentant d'importants ensembles de pelouses sèches sur le site des Coteaux calcaires de Borrèze (Figures 5 et 9). Ces parcelles ont à nouveau été pâturées à la fin de l'été 2025 par le troupeau ovin d'un éleveur local, le même qui intervient dans le cadre du contrat Natura 2000 porté par l'AFPL de Borrèze.

Cette action a permis d'entretenir ces parcelles et limiter la progression de l'embroussaillage, en l'attente du démarrage du contrat Natura 2000 déposé par le CEN sur ces mêmes parcelles.



Figure 7 : Vue en direction des parcelles des parcelles acquises en novembre 2023 par le CEN Nouvelle-Aquitaine, au sein du site Natura 2000 des Coteaux calcaires de Borrèze.

2-5 REUNIONS AVEC LES SERVICES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

L'animateur a participé à plusieurs réunions avec les services de la Région :

- **30 septembre 2025** : réunion avec le gestionnaire de la Dordogne pour faire un point sur l'avancement de l'animation et des dossiers liés au site Natura 2000, sur les contrats Natura 2000 déposés en 2025, l'animation Natura 2000 et l'organisation des Copils.
- **18 novembre 2025** : Participation au webinaire sur l'appel à projet 2026 pour les contrats Natura 2000
- **16 décembre 2025** : Participation à la réunion en visioconférence avec la Région sur les contrats Natura 2000

Enfin, des contacts par mail ou téléphone ont eu lieu régulièrement avec les services de la Région. En revanche, l'habituelle journée des animateurs Natura 2000 n'a pas eu lieu en 2025.

3- SUIVI DU SITE ET DU DOCOB

3-1 SUIVI BIOLOGIQUE DU SITE

L'étude d'impact pour l'extension de la carrière de Borrèze a permis de récolter des données au sein du site Natura 2000. L'animateur a pu récupérer certaines données montrant que :

- Le Hibou grand-duc (*Bubo bubo*) pourrait nicher dans la carrière
- Le site de la carrière est fréquenté par un cortège exceptionnellement diversifié de chiroptères, avec 17 espèces sur les 24 connues en Dordogne. 5 de ces espèces sont d'intérêt communautaire. La présence du Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), espèce à enjeu majeur de conservation, est notable.

3-2 SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE

Une veille sur les activités socio-économiques a été effectuée.

Sur le site des Coteaux calcaires de Borrèze, il y a un projet d'extension d'une carrière. Celui-ci ne devrait à priori pas impacter les espèces et habitats du site.

Sur le site des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou, une plantation d'Immortelle a été détectée sur la commune de Veyrines-de-Domme. Celle-ci concerne 0,7 ha, dont 0,4 ha d'habitats d'intérêt communautaire (pelouses sèches et landes à genévrier). Le sol a été retourné et concassé, entraînant la destruction de ces habitats et compromettant leur régénération.



Figure 8 : Vue sur une partie de la plantation d'immortelles, avec le sol concassé au premier plan (décembre 2025)

3-3 MISE A JOUR DU DOCOB ET DU FSD

Un travail de mise à jour des formulaires standard de données des 3 sites avait été entrepris en 2023. Il était prévu de transmettre une version mise à jour des FSD à la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour validation. La procédure a cependant été modifiée et les animateurs devraient pouvoir renseigner le formulaire eux-mêmes sans passer par la DREAL. En attente de la mise en place effective de cette nouvelle procédure, la mise à jour n'a pas encore pu être faite.

3-4 ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

La structure animatrice n'a pas été sollicitée par les services de l'État et de la Région pour la mise en œuvre de l'évaluation périodique de l'état de conservation des habitats et des espèces.

La candidature du CEN NA à l'appel à projet « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » a été retenue (voir paragraphe 2-4). Le site des Coteaux calcaires de Borrèze a été évalué en 2025. La phase de terrain pour les Coteaux calcaires de Proissans, Sainte Nathalène et Saint Vincent le Paluel, ainsi que pour les Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou est prévue pour 2026.

3-5 TABLEAU DE BORD DU DOCOB

Les tableaux de bord du DOCOB ont été alimentés pour chacun des trois sites. Ces tableaux présentent de manière synthétique les actions réalisées au cours de l'année écoulée. Ils sont présentés en pages suivantes.

Tableau V : Tableau de bord du DOCOB du site des Coteaux calcaires de Borrèze

O ₁ - Conserver les habitats d'intérêt communautaire					
Objectifs opérationnels	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité	2025-2026
O ₁₁	Milieux ouverts Maintien de l'ouverture des habitats	Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats - Entretien mécanique/manuel	PS ₁ _N2000 PS ₁ _MAET	1	MAEC OUV2 (Ouverture des milieux) et PAEC Zone pastorale de Dordogne ouverts sur la programmation 2023-2028 Dépôt d'un contrat Natura 2000 pour entretien mécanique par débroussaillage sur 6 ha
		Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats - Entretien par gestion pastorale	PS ₂ _N2000 PS ₂ _MAET	1	1 nouveau contrat Natura 2000 en cours depuis 2025 Entretien par pâturage de 23 ha de HIC et milieux associés. Dépôt d'un contrat Natura 2000 pour le pâturage de 7,8 ha et l'adaptation des clôtures d'un parc de pâturage existant. 3,18 ha engagés en 2025 en MAEC Systèmes herbagers et pastoraux (mesures PRA2) à proximité du site
	Milieux moyennement embroussaillés Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats	Milieux moyennement embroussaillés - Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats - Entretien mécanique/manuel	PS ₃ _N2000 PS ₃ _MAET	1	
		Milieux moyennement embroussaillés - Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats - Entretien par gestion pastorale avec complément d'entretien mécanique/manuel	PS ₄ _N2000 PS ₄ _MAET	1	MAEC OUV2 (Ouverture des milieux) et PAEC Zone pastorale de Dordogne ouverts sur la programmation 2023-2028
	Milieux fortement embroussaillés Restauration et maintien de l'ouverture des habitats	Milieux fortement embroussaillés - Restauration et maintien de l'ouverture des habitats - Ouverture et entretien mécanique/manuel	PS ₅ _N2000 PS ₅ _MAET	1	
		Milieux fortement embroussaillés - Restauration et maintien de l'ouverture des habitats - Ouverture et entretien par gestion pastorale avec complément d'entretien mécanique/manuel	PS ₆ _N2000 PS ₆ _MAET	1	MAEC OUV2 (Ouverture des milieux) et PAEC Zone pastorale de Dordogne ouverts sur la programmation 2023-2028
	Aide à la mise en place d'une gestion extensive par pâturage	Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique	PS ₇ _N2000	1	Dépôt d'un contrat Natura 2000 pour le pâturage de 7,8 ha et l'adaptation des clôtures d'un parc de pâturage existant (création de portes pour passage faune sauvage)
O ₁₂	Maintien de vieux arbres (Hêtres) au sein des boisements	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	FH ₁ _N2000	2	Mesures forestières rouvertes dans l'AAP 2025 de la Région pour les contrats Natura 2000
	Préservation de l'intégrité des boisements et des espèces associées	Mise en défens de types d'habitats d'intérêt communautaire	FH ₂ _N2000	3	
		Investissements visant à informer les usagers de la forêt	FH ₃ _N2000	3	

O ₂ - Améliorer les connaissances, mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux					
Objectifs opérationnels	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité	2025-2026
O ₂₁	Amélioration des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Compléments d'inventaire sur les habitats naturels d'intérêt communautaire	AC ₁	2	
		Recherche et inventaire de populations de lépidoptères de l' annexe II et IV de la DH (Damier de la Succise, Azuré du Serpolet)	AC ₂	2	
	Amélioration des connaissances sur les espèces faunistiques et floristiques protégées et/ou patrimoniales	Définition des cortèges d'orthoptères des coteaux calcaires	AC ₃	3	
		Autres inventaires faunistiques et floristiques complémentaires	AC ₄	3	Inventaires réalisés dans le cadre de l'étude d'impact de l'extension d'une carrière. Données en cours de récupération. Inventaires chiroptères, botanique, oiseaux...
O ₂₂	Élaboration et mise en œuvre des indicateurs et des protocoles de suivi	Suivi de l'évolution de la surface des habitats d'intérêt communautaire	SE ₁	1	
		Suivi de la richesse floristique des habitats d'intérêt communautaire	SE ₂	2	
		Suivi des populations de lépidoptères de l' annexe II et IV de la DH (Damier de la Succise, Azuré du Serpolet)	SE ₃	2	
		Suivi et évaluation des populations de Lézard ocellé	SE ₄	2	
		Suivi des « bio-indicateurs orthoptères »	SE ₅	3	
	Évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces	Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	SE ₆	1	Appel à projets « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » pour évaluation état de conservation des pelouses sèches (HIC 6210). Projet validé. Évaluation sur le site en mai-juin 2025. Résultats en cours d'analyse

O₃ - Communiquer et animer le DOCOB

Objectifs opérationnels	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité	2025-2026
O ₃₁	Sensibilisation à la découverte du site et de ses richesses en partenariat avec les associations et les collectivités	Animation, sensibilisation du public (animations, accompagnement de manifestations existantes)	VA ₁	2	17/05/2025 : animation nature sur les coteaux de Borrèze : flore et faune des pelouses sèches. 9 participants.
		Conception et réalisation d'un sentier de découverte ou d'interprétation	VA ₂	2	
		Conception et réalisation de livret d'accompagnement au sentier, brochures, ...	VA ₃	2	
O ₃₂	Préparation à la mise en œuvre du Document d'Objectifs	Appropriation du DOCOB	AN ₁	1	
		Identification des ayants-droits sur le site	AN ₂	1	
		Information et communication sur les mesures de gestion	AN ₃	1	Panneau d'information sur 1 contrat Natura 2000. Bulletin d'information du site. Information sur pâturage des coteaux et AFPL
		Identification des besoins financiers	AN ₄	1	
		Aide au montage d'une Association Foncière Pastorale (AFP)	AN ₅	1	
		Adaptation aux nouveaux dispositifs (MAEt et Contrats Natura 2000)	AN ₆	1	
	Mise en œuvre des mesures contractuelles	Identification et prise de contact avec les ayants-droits	AN ₇	1	
		Rencontre des propriétaires (contractualisation et accompagnement AFP)	AN ₈	1	Accompagnement AFPL de Borrèze
		Diagnostic des parcelles	AN ₉	1	
		Proposition de contrats	AN ₁₀	1	Proposition de 2 contrats Natura 2000 dans le cadre de l'appel à projet régional 2025
		Aide au montage des dossiers	AN ₁₁	1	Aide au montage d'un dossier pour un particulier (AFPL de Borrèze) Montage d'un dossier pour le CEN Nouvelle-Aquitaine sur ses propres parcelles
		Suivi de l'instruction	AN ₁₂	1	Suivi instruction de 2 contrats Natura 2000
		Aide à la mise en œuvre technique des mesures	AN ₁₃	1	Suivi d'un contrat Natura 2000
		Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	AN ₁₄	1	Suivi d'un contrat Natura 2000
	Mise en œuvre des mesures hors contrat	Ingénierie financière	AN ₁₅	2	Candidature à l'Appel à projets « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » pour évaluation état de conservation des pelouses sèches (HIC 6110, 6210 et 6220) validée. Budget de 106 000 € pour 18 sites Natura 2000
		Élaboration de cahiers des charges techniques	AN ₁₆	2	Élaboration du protocole et plan d'échantillonnage pour évaluation état de conservation des pelouses sèches
		Conduite d'opération	AN ₁₇	2	Evaluation de l'état de conservation des pelouses sèches (HIC 6110, 6210 et 6220) en mai-juin 2025
	Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	Intégration des enjeux du site dans les documents de planification (PLU, SCOT, ...)	AN ₁₈	1	Suivi de l'avancement des documents de planification (PLUi, SCOT, ...)
		Participation à la démarche d'évaluation des incidences	AN ₁₉	1	Accès à la plateforme de déclaration des manifestations sportives. Sollicitation pour 1 dossier d'évaluation des incidences : extension carrière à Borrèze
		Accompagnement de la mise en œuvre d'une Association Foncière Pastorale (AFP)	AN ₂₀	1	Accompagnement AFPL de Borrèze.
	Coordination, réalisation de synthèse et du bilan	Bilan et évaluation des actions et des contrats	AN ₂₁	1	Suivi du tableau de bord du DOCOB
		Préparation et animation du comité de pilotage	AN ₂₂	1	Préparation et animation du COPIL le 11/03/2026 à Proissans
		Coordination des avis techniques	AN ₂₃	1	
		Mise à jour du DOCOB	AN ₂₄	1	
		Rédaction des comptes-rendus	AN ₂₅	1	Rédaction Bilan à mi-parcours Rédaction Bilan d'animation

Tableau VI : Tableau de bord du DOCOB du site des Coteaux calcaires de Proissans, Sainte Nathalène et Saint Vincent le Paluel

O ₁ - Conserver les habitats d'intérêt communautaire					
Objectifs opérationnels	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité	2025-2026
O ₁₁	Maintien de vieux arbres (Chêne vert) au sein des boisements	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	CV ₁ _N2000	2	Mesures forestières rouvertes dans l'AAP 2025 de la Région pour les contrats Natura 2000
	Préservation de l'intégrité des boisements et des espèces associées	Mise en œuvre de régénération naturelle dirigée	CV ₂ _N2000	2	
		Mise en défens de types d'habitats d'intérêt communautaire	CV ₃ _N2000	3	
		Investissements visant à informer les usagers de la forêt	CV ₄ _N2000	3	
O ₁₂	Milieux ouverts Maintien de l'ouverture des habitats	Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats - Entretien mécanique/manuel	PS ₁ _N2000PS	1	MAEC OUV2 (Ouverture des milieux) et PAEC Zone pastorale de Dordogne ouverts sur la programmation 2023-2027 3,65 ha engagés en 2025 en MAEC Systèmes herbagers et pastoraux (mesures PRA2) dans et à proximité du site
		Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats - Entretien par gestion pastorale	PS ₂ _N2000PS	1	
	Milieux moyennement embroussaillés Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats	Milieux moyennement embroussaillés - Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats - Entretien mécanique/manuel	PS ₃ _N2000PS	1	
		Milieux moyennement embroussaillés - Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats - Entretien par gestion pastorale avec complément d'entretien mécanique/manuel	PS ₄ _N2000PS	1	
	Milieux fortement embroussaillés Restauration et maintien de l'ouverture des habitats	Milieux fortement embroussaillés - Restauration et maintien de l'ouverture des habitats - Ouverture et entretien mécanique/manuel	PS ₅ _N2000PS	1	
		Milieux fortement embroussaillés - Restauration et maintien de l'ouverture des habitats - Ouverture et entretien par gestion pastorale avec complément d'entretien mécanique/manuel	PS ₆ _N2000PS	1	
	Aide à la mise en place d'une gestion extensive par pâturage	Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique	PS ₇ _N2000	1	

O ₂ - Améliorer les connaissances, mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux					
Objectifs opérationnels	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité	2025-2026
O ₂₁	Amélioration des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Compléments d'inventaire sur les habitats naturels d'intérêt communautaire	AC ₁	2	
		Recherche et inventaire de populations de lépidoptères de l'annexe II et IV de la DH (Damier de la Succise, Azuré du Serpolet)	AC ₂	2	
	Amélioration des connaissances sur les espèces faunistiques et floristiques protégées et/ou patrimoniales	Définition des cortèges d'orthoptères des coteaux calcaires	AC ₃	3	
		Autres inventaires faunistiques et floristiques complémentaires	AC ₄	3	
O ₂₂	Élaboration et mise en œuvre des indicateurs et des protocoles de suivi	Suivi de l'évolution de la surface des habitats d'intérêt communautaire	SE ₁	1	
		Suivi de la richesse floristique des habitats d'intérêt communautaire	SE ₂	2	
		Suivi des populations de lépidoptères de l'annexe II et IV de la DH (Damier de la Succise, Azuré du Serpolet)	SE ₃	2	
		Suivi des « bio-indicateurs orthoptères »	SE ₄	3	
	Évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces	Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	SE ₅	1	Appel à projets « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » pour évaluation état de conservation des pelouses sèches (HIC 6210). Projet validé. Évaluation sur le site prévue en 2026.

O₃ - Communiquer et animer le DOCOB

Objectifs opérationnels	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité	2025-2026
O ₃₁	Sensibilisation à la découverte du site et de ses richesses en partenariat avec les associations et les collectivités	Animation, sensibilisation du public (animations, accompagnement de manifestations existantes)	VA ₁	2	
		Conception et réalisation d'un sentier de découverte ou d'interprétation	VA ₂	2	
		Conception et réalisation de livret d'accompagnement au sentier, brochures, ...	VA ₃	2	
O ₃₂	Préparation à la mise en œuvre du Document d'Objectifs	Appropriation du DOCOB	AN ₁	1	
		Identification des ayants-droits sur le site	AN ₂	1	
		Information et communication sur les mesures de gestion	AN ₃	1	
		Identification des besoins financiers	AN ₄	1	
		Aide au montage d'une Association Foncière Pastorale (AFP)	AN ₅	1	Nouvel éleveur sur l'AFPL depuis le 01/01/2026
		Adaptation aux nouveaux dispositifs (MAEt et Contrats Natura 2000)	AN ₆	1	
	Mise en œuvre des mesures contractuelles	Identification et prise de contact avec les ayants-droits	AN ₇	1	
		Rencontre des propriétaires (contractualisation et accompagnement AFP)	AN ₈	1	
		Diagnostic des parcelles	AN ₉	1	
		Proposition de contrats	AN ₁₀	1	
		Aide au montage des dossiers	AN ₁₁	1	
		Suivi de l'instruction	AN ₁₂	1	
		Aide à la mise en œuvre technique des mesures	AN ₁₃	1	
		Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	AN ₁₄	1	
	Mise en œuvre des mesures hors contrat	Ingénierie financière	AN ₁₅	2	Candidature à l'Appel à projets « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » pour évaluation état de conservation des pelouses sèches (HIC 6110, 6210 et 6220) validée. Budget de 106 000 € pour 18 sites Natura 2000
		Élaboration de cahiers des charges techniques	AN ₁₆	2	Élaboration du protocole et plan d'échantillonnage pour évaluation état de conservation des pelouses sèches
		Conduite d'opération	AN ₁₇	2	
	Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	Intégration des enjeux du site dans les documents de planification (PLU, SCOT, ...)	AN ₁₈	1	Suivi de l'avancement des documents de planification (PLUi, SCOT, ...)
		Participation à la démarche d'évaluation des incidences	AN ₁₉	1	Accès à la plateforme de déclaration des manifestations sportives. Sollicitation pour 1 dossier d'évaluation des incidences : extension d'un camping réalisée en 2012 (régularisation)
		Accompagnement de la mise en œuvre d'une Association Foncière Pastorale (AFP)	AN ₂₀	1	Nouvel éleveur sur l'AFPL depuis le 01/01/2026
	Coordination, réalisation de synthèse et du bilan	Bilan et évaluation des actions et des contrats	AN ₂₁	1	Suivi du tableau de bord du DOCOB
		Préparation et animation du comité de pilotage	AN ₂₂	1	Préparation et animation du COPIL le 11/03/2026 à Proissans
		Coordination des avis techniques	AN ₂₃	1	
		Mise à jour du DOCOB	AN ₂₄	1	
		Rédaction des comptes-rendus	AN ₂₅	1	Rédaction Bilan à mi-parcours Rédaction Bilan d'animation

Tableau VII : Tableau de bord du DOCOB du site des Coteaux calcaires du Causse de Daglan et de la vallée du Céou

O1 – Conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire					
Objectifs opérationnels	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité	2025-2026
O11	Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats	Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats – Entretien mécanique/manuel	GH1	1	MAEC OUV2 (Ouverture des milieux) et PAEC Zone pastorale de Dordogne ouverts sur la programmation 2023-2027
		Milieux ouverts - Maintien de l'ouverture des habitats – Entretien par gestion pastorale	GH2	1	Dépôt d'1 contrat Natura 2000 pour le pâturage de 12 ha de HIC et la réfection des clôtures d'un parc de pâturage existant Gestion pastorale prévue mais non réalisée en 2024 MAEC OUV2 (Ouverture des milieux) et PAEC Zone pastorale de Dordogne ouverts sur la programmation 2023-2027 145,23 ha engagés en 2025 en MAEC Systèmes herbagers et pastoraux (mesures PRA2) dans et à proximité du site
	Milieux moyennement embroussaillés – Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats	Milieux moyennement embroussaillés – Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats - Entretien mécanique/manuel	GH3	1	MAEC OUV2 (Ouverture des milieux) et PAEC Zone pastorale de Dordogne ouverts sur la programmation 2023-2027
		Milieux moyennement embroussaillés – Ouverture et maintien de l'ouverture des habitats – Entretien par gestion pastorale avec complément d'entretien mécanique/manuel	GH4	1	
	Milieux fortement embroussaillés – Restauration et maintien de l'ouverture des habitats	Milieux fortement embroussaillés – Restauration et maintien de l'ouverture des habitats – Ouverture et entretien mécanique/manuel	GH5	1	
		Milieux fortement embroussaillés – Restauration et maintien de l'ouverture des habitats – Ouverture et entretien par gestion pastorale avec complément d'entretien mécanique/manuel	GH6	1	
	Aide à la mise en place d'une gestion extensive par pâturage	Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique	GH7	1	Dépôt d'1 contrat Natura 2000 pour le pâturage de 12 ha de HIC et la réfection des clôtures d'un parc de pâturage existant (1850 ml) et achat de matériel pour clôtures mobiles de refend (640 ml)
	Maintien des surfaces en herbe / gestion extensive	Retard de fauche et absence de fertilisation	GH8	1	39,87 ha engagés en 2024 en MAEC retard de fauche + absence de fertilisation au 5, 15 ou 25 juin (mesures ESP2, 3, 4). Pas de nouvel engagement en 2025.
O12	Maintien des boisements de chênes vert	Mise en défens de types d'habitats d'intérêt communautaire	GH9	3	
		Investissements visant à informer les usagers de la forêt	GH10	3	
	Amélioration des capacités d'accueil	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	GH11	2	Mesures forestières rouvertes dans l'AAP 2025 de la Région pour les contrats Natura 2000
		Mise en œuvre de régénération dirigée naturelle	GH12	2	
O13	Maintien des habitats d'espèce	Gestion des prairies par retard de fauche	GH8	1	39,87 ha engagés en 2024 en MAEC retard de fauche + absence de fertilisation au 5, 15 ou 25 juin (mesures ESP2, 3, 4). Pas de nouvel engagement en 2025.
		Gestion extensive des prairies par pâturage	GH13	2	145,23 ha engagés en 2025 en MAEC Systèmes herbagers et pastoraux (mesures PRA2) dans et à proximité du site
		Absence de traitements herbicides dans les vergers	GH14	1	
	Restauration des habitats d'espèce	Entretien d'arbres isolés ou en alignement	GH15	3	MAEC IAE1 (Entretien des ligneux) ouverte sur la programmation 2023-2027
		Entretien de haies localisées de manière pertinente	GH16	3	
		Conversion de terres arables en prairies	GH17	2	MAEC CPRA (Création de prairie) ouverte sur la programmation 2023-2027
		Restauration et entretien de mares	GH18	3	
		Création de clairières	GH19	2	

O2 – Mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces					
Objectifs opérationnels	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité	2025-2026
O21	Amélioration des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Inventaire et suivi des populations de Damier de la Succise	SE1	2	
		Complément d'inventaire sur les chiroptères	SE2	2	
		Complément d'inventaire sur les habitats naturels	SE3	2	
	Amélioration des connaissances sur les espèces faunistiques et floristiques patrimoniales	Inventaires faunistiques et floristiques complémentaires	SE4	2	
	Élaboration et mise en œuvre des indicateurs et des protocoles de suivi	Suivi de l'évolution de la surface des habitats	SE5	2	
		Suivi de la richesse floristique des habitats	SE6	2	
	Évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces	Suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	SE7	1	Appel à projets « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » pour évaluation état de conservation des pelouses sèches (HIC 6210). Projet validé. Évaluation sur le site prévue en 2026.

O3 – Communiquer et animer le DOCOB					
Objectifs opérationnels	Opérations du DOCOB	Actions	Code Action	Priorité	2025-2026
O31	Sensibilisation à la découverte du site et de ses richesses en partenariat avec les associations et les collectivités	Animation auprès du public (accompagnement de manifestations existantes)	AN1	2	08/06/2025 : Animation au rassemblement régional des écoles d'escalade. Sujet abordés : flore et faune (oiseaux, chiroptères) des falaises. Connaissance et sensibilisation auprès des pratiquants. Environ 35 participants dont une trentaine de jeunes + leurs encadrants
		Conception et réalisation d'un sentier de découverte ou d'interprétation	AN2	2	
		Conception et réalisation de livret d'accompagnement au sentier, brochures...	AN3	2	
O32	Préparer la mise en œuvre du Document d'Objectifs	Appropriation du DOCOB	AN4	1	
		Identification des ayants droits sur le site	AN5	1	
		Information et communication sur les mesures de gestion	AN6	1	Lettre d'information publiée en septembre 2025. 500 exemplaires imprimés. Distribution dans mairies du site + maison de la pierre sèche
		Identification des besoins financiers	AN7	1	
		Aide au montage d'une Association Foncière Pastorale (AFP)	AN8	1	
		Adaptation aux nouveaux dispositifs (MAEt et Contrats Natura 2000)	AN9	1	
	Mettre en œuvre des mesures contractuelles	Identification et prise de contact avec les ayants droits	AN10	1	
		Rencontre des propriétaires (contractualisation et accompagnement AFP)	AN11	1	Rencontres et contacts avec 1 particulier pour montage contrat Natura 2000
		Diagnostic des parcelles	AN12	1	
		Propositions de contrats	AN13	1	Proposition d'un contrat Natura 2000
		Aide au montage de dossier	AN14	1	Mandat d'un propriétaire pour montage d'un dossier
		Suivi de l'instruction	AN15	1	Suivi instruction d'un contrat Natura 2000
		Aide à la mise en œuvre technique des mesures	AN16	1	
		Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	AN17	1	
	Mettre en œuvre des mesures hors contrat	Ingénierie financière	AN18	1	Candidature à l'Appel à projets « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » pour évaluation état de conservation des pelouses sèches (HIC 6110, 6210 et 6220) validée. Budget de 106 000 € pour 18 sites Natura 2000
		Élaboration du cahier des charges techniques	AN19	1	Élaboration du protocole et plan d'échantillonnage pour évaluation état de conservation des pelouses sèches
		Conduite d'opération	AN20	1	
	Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	Intégration des enjeux du site dans les documents de planifications (PLU, SCOT,...)	AN21	1	Suivi de l'avancement des documents de planification (PLUi, SCOT, ...)
		Participation à la démarche d'évaluation des incidences	AN22	1	Accès à la plateforme de déclaration des manifestations sportives. Sollicitation pour 1 dossier d'évaluation des incidences :
		Accompagnement de la mise en œuvre d'une Association Foncière Pastorale (AFP)	AN23	1	
	Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan	Bilan et évaluation des actions et des contrats	AN24	1	Suivi du tableau de bord du DOCOB
		Préparation et animation du comité de pilotage	AN25	1	Préparation et animation du COPIL le 22/01/2025 à Saint Pompon
		Coordination des avis techniques	AN26	1	
		Mise à jour du DOCOB	AN27	1	
		Rédaction des comptes-rendus	AN28	1	Rédaction Bilan à mi-parcours Rédaction Bilan d'animation

4- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET BILAN ANNUEL

4-1 COMITE DE PILOTAGE

La structure animatrice s'est chargée de l'organisation des COPILs qui se sont tenus :

- Le 22 janvier 2026 à Saint-Pompon, pour le site des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou, sous la présidence de Benjamin Delrieux, élu régional (Figure 11). 14 personnes représentant 12 structures différentes étaient présentes.
- Le 22 janvier 2026 à Saint-Pompon, pour les sites des Coteaux calcaires de Borrèze et des Coteaux calcaires de Proissans, Sainte Nathalène et Saint Vincent le Paluel, sous la présidence de Jean-Pierre Raynaud, élu régional. 14 personnes représentant 13 structures différentes étaient présentes.

L'ordre du jour des réunions était le suivant :

- Rappels sur le site
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation
- Désignation de la présidence du Copil
- Bilan de l'animation 2023-2026
- Programmes / Projets en lien avec N2000
- Perspectives 2026-2029

Les diaporamas présentés lors de ces réunions et les comptes rendus seront disponibles en téléchargement sur le site internet. Le diaporama du Copil du 22 janvier est annexé au présent bilan, avec les courriers d'invitation (Annexes 4 et 5). Les comptes rendus de ces réunions sont en cours de rédaction et seront diffusés prochainement aux membres des COPILs respectifs.

4-2 BILANS D'ANIMATION

Elaboration d'un compte rendu d'activité à mi-parcours

Le compte rendu d'activité à mi-parcours a été transmis à la Région le 3 septembre 2025. Il a été rédigé sous la forme d'un tableau de bord (Annexe 6).

Élaboration du bilan d'animation annuel

Le présent bilan annuel d'activité de l'animation a été transmis à la Région le 13 février 2026. Il sera téléchargeable sur le site internet.

Bilan de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

1- PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION 2023-2027

Dans le cadre de la nouvelle programmation du FEADER pour 2023-2027, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, désignée comme autorité de gestion des mesures agro-environnementales pour cette programmation, a lancé un nouvel appel à projets régional publié le 19 septembre 2023.

Sur le département de la Dordogne, les 11 PAEC déposés en 2022 ont été reconduits pour la campagne 2025. Sur les 3 sites Natura 2000 concernés par le présent bilan d'animation, 3 PAEC se superposent (Figure 9) :

- Le PAEC NA_BD24 « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne », dont l'enjeu est le maintien de la biodiversité ;
- Le PAEC NA_ZP24 « Zone pastorale de Dordogne », dont l'enjeu est le développement du pastoralisme ;
- Le PAEC NA_EL24 « Territoire élevage Dordogne », dont l'enjeu est le bien-être animal et l'autonomie fourragère des élevages.

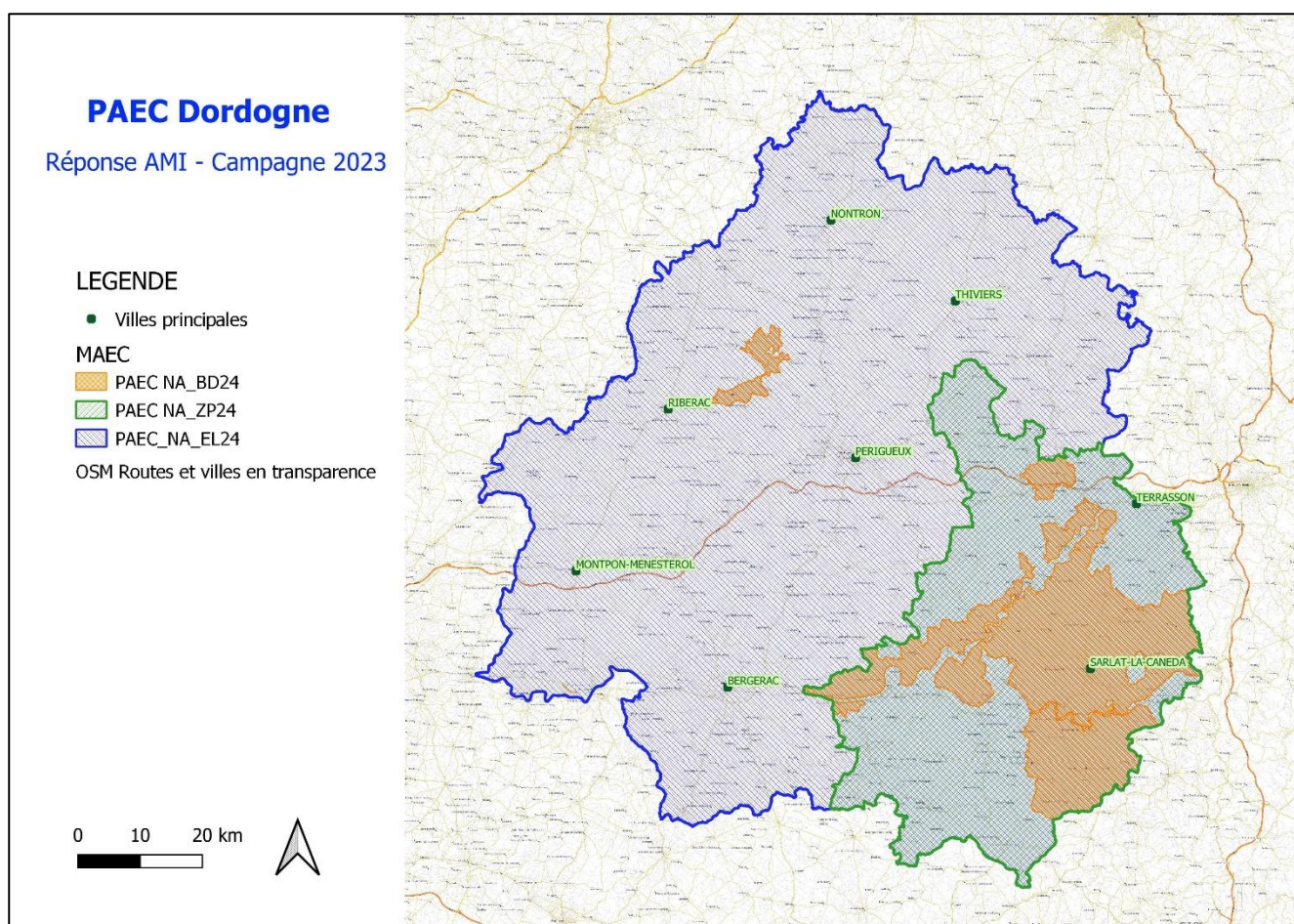


Figure 9 : Carte des périmètres des 3 PAEC concernant le site Natura 2000

Les PAEC, portés par un opérateur local, doivent reposer sur un diagnostic permettant de faire émerger les enjeux environnementaux et agricoles du territoire. Ils définissent la liste des MAEC mobilisables (cahiers des charges proposés sur le territoire), listent les actions complémentaires à mettre en œuvre (animation, investissements, diagnostics...), et précisent des modalités de suivi et d'évaluation ainsi que des modalités de poursuite des actions au-delà de la période du projet.

2- BILAN DU PAEC NA BD24

Le territoire de ce PAEC nommé « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne » s'étend autour de 9 sites Natura 2000 ainsi que de la vallée humide de la Seignolle, et reprend les territoires de 5 PAEC de l'ancienne programmation. Ce PAEC s'articule autour de 3 principaux enjeux :

- Les systèmes de pelouses et landes sèches calcaires ;
- Les prairies et milieux humides ;
- La préservation des territoires de chasse des chiroptères.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC. L'animation du PAEC est quant à elle partagée entre le CEN Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture. L'animation assurée par le CEN devrait être financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cependant, en 2025, ce dispositif n'a pas été ouvert. Aucune animation n'a pu être réalisée sur le PAEC et donc sur le site Natura 2000. Il n'y a par conséquent eu aucun nouvel engagement en 2025.

En réponse à l'appel à projet lancé par la DRAAF, le budget demandé pour ce PAEC pour la campagne 2025 était de 180 621 €. L'objectif était de réaliser entre 10 et 20 diagnostics individuels sur l'ensemble du PAEC. À la suite de la CRAEC du 17 avril 2025, une enveloppe réservataire de 126 434 € a été attribuée pour ce PAEC. Les montants des enveloppes ont été communiqués le 28 avril seulement.

9 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA BD24. Elles sont présentées dans le tableau VIII.

Tableau VIII : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
CIFF	Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	652 €/ha
CPRA	Création de prairie	358 €/ha
ESP2	Protection des espèces - Retard de fauche au 5 juin (25 jours)	145 €/ha
ESP3	Protection des espèces - Retard de fauche au 15 juin (35 jours)	200 €/ha
ESP4	Protection des espèces - Retard de fauche au 25 juin (45 jours)	254 €/ha
MHU2	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201 €/ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ha
IAE1	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Ligneux	0,8 €/ml
IAE3	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Fossés	1,6 €/ml

Sur les communes du site Natura 2000 des Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne, aucun engagement n'a pu être fait en 2025 en raison de l'absence de financement des actions d'animation.

3- BILAN DU PAEC NA ZP24

Le territoire de ce PAEC nommé « Zone pastorale de Dordogne » reprend celui de la zone pastorale du même nom créée en 2013 par arrêté préfectoral, fortement touché par la déprise agricole et la fermeture des paysages qui y est associée. Ce PAEC répond à plusieurs enjeux : lutte contre la fermeture des milieux, maintien d'habitats d'intérêt communautaire, préservation des paysages mais aussi lutte contre le risque incendie.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC. L'animation de ce PAEC a été exclusivement assurée par la Chambre d'agriculture en 2025, financée partiellement par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En réponse à l'appel à projet lancé par la DRAAF, le budget demandé pour ce PAEC pour la campagne 2025 était de 285 000 €. L'objectif était de réaliser une quinzaine de diagnostics individuels sur l'ensemble du périmètre, permettant d'engager une partie des exploitations en liste d'attente et que le financement des années précédentes n'avait pas permis de faire rentrer dans le dispositif. À la suite de la CRAEC du 17 avril 2025, les enveloppes réservataires ont été communiquées le 28 avril. Une enveloppe réservataire de 85 515 € a été attribuée pour ce PAEC. A la suite des transferts de crédits entre PAECs, cette enveloppe a finalement été relevée à 200 000 € en juin.

3 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA ZP24. Elles sont présentées dans le tableau IX.

Tableau IX : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA ZP24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
PRA1	Surfaces herbagères et pastorales <i>Objectif : préserver la durabilité et l'équilibre agro-écologique des prairies permanentes à flore diversifiée</i>	51 €/ha
PRA2	Systèmes herbagers et pastoraux <i>Objectif : préserver la durabilité et l'équilibre agro-écologique des prairies permanentes à flore diversifiée</i>	88 €/ha
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage <i>Objectif : assurer à l'ensemble des surfaces engagées une utilisation qui permette d'éviter la fermeture des milieux tout en préservant la biodiversité</i>	72 €/ha

Sur l'ensemble du territoire du PAEC, 9 diagnostics ont été envoyés. Le montant des engagements s'élevait à 315 572 € à l'issue des diagnostics.

Deux exploitations ont été engagées sur le territoire des communes des sites Natura 2000. Le montant des engagements s'élevait à 66 906 € à l'issue des diagnostics. Le bilan des engagements de la campagne 2025 sur les communes des sites est présenté dans le tableau X et dans les figures 10 et 11.

Tableau X : Bilan des engagements dans le PAEC ZP24 sur les communes des sites

Code mesure	Montant de la mesure	Surface (ha)	Montant sur 5 ans
PRA1	51 €/ha	-	- €
PRA2	88 €/ha	152,06	315 572 €
PRA3	72 €/ha		
PRA1+PRA3	123 €/ha	-	- €
PRA2+PRA3	160 €/ha		
TOTAL		152,06	315 572 €



Diagnostics engagés - 2025

PAEC NA ZP24 / Dordogne

Secteur Coteaux Borrèze / Proissans

7 ha
1 exploitant



Code MAEC

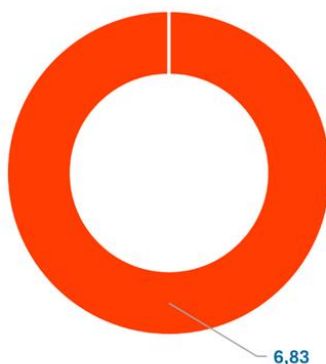
- PRA1
- PRA2
- PRA3
- PRA1 + PRA3
- PRA2 + PRA3

Surfaces herbagères et pastorales

Systèmes herbagers et pastoraux

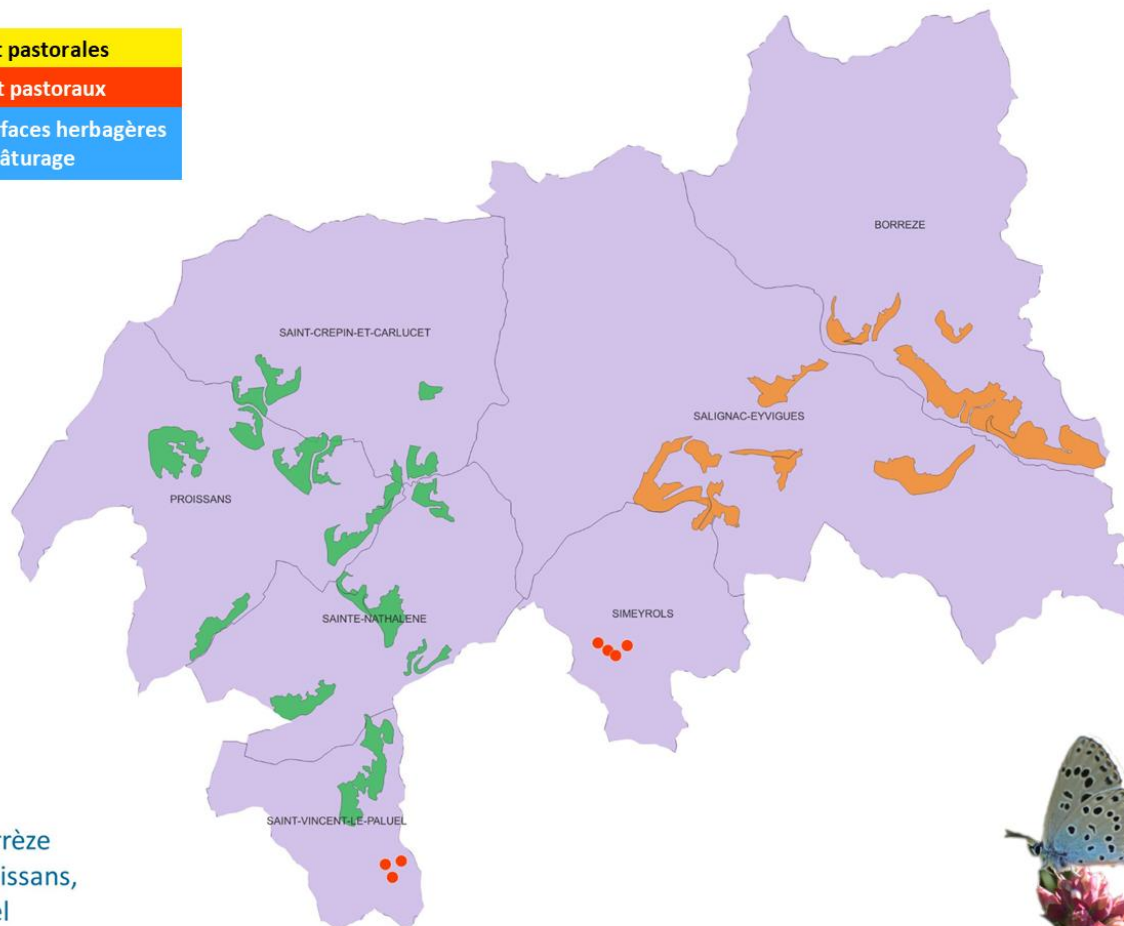
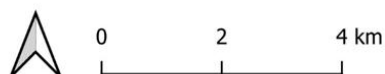
Amélioration gestion des surfaces herbagères
et pastorales par pâturage

Surface par mesure en ha



Limites

- Communes
- Périmètre PAEC NA_ZP24
- Site Natura 2000 Coteaux calcaires de Borrèze
- Site Natura 2000 Coteaux calcaires de Proissans, Sainte Nathalie et Saint Vincent le Paluel



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

Figure 10 : Bilan cartographique des engagements en MAEC du PAEC NA ZP24 sur les communes des sites Natura 2000 des Coteaux calcaires de Borrèze et des Coteaux calcaires de Proissans, Sainte Nathalie et Saint Vincent le Paluel à l'issue de la campagne 2025.



Diagnostiques engagés - 2025

PAEC NA ZP24 / Dordogne

Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

145 ha
1 exploitant



Code MAEC

● PRA1

● PRA2

● PRA3

● PRA1 + PRA3

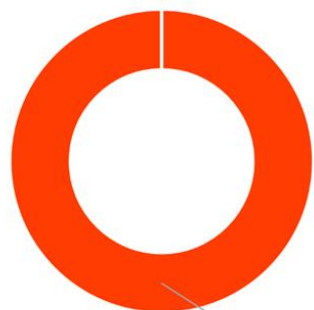
● PRA2 + PRA3

Surfaces herbagères et pastorales

Systèmes herbagers et pastoraux

Amélioration gestion des surfaces herbagères
et pastorales par pâturage

Surface par mesure en ha



145,23

Limites

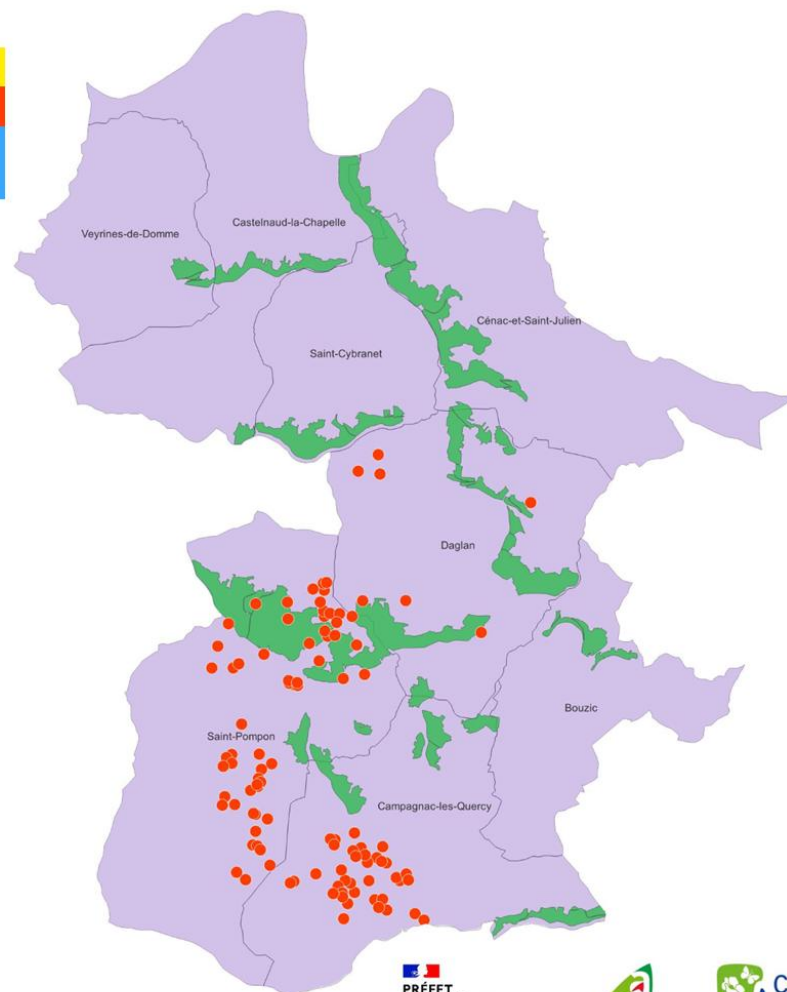
■ Communes

■ Périmètre PAEC NA_ZP24

■ Site Natura 2000 Coteaux calcaires du causse
de Daglan et de la vallée du Céou



0 2 4 km



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine



Figure 11 : Bilan cartographique des engagements en MAEC du PAEC NA ZP24 sur les communes du site Natura 2000 des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou à l'issue de la campagne 2025.

4- BILAN DU PAEC NA EL24

Le territoire de ce PAEC nommé « Territoire élevage Dordogne » s'étend sur l'ensemble du département de la Dordogne.

Les enjeux de ce PAEC sont de consolider les élevages herbivores et monogastriques, fragilisés par l'inflation de tous les intrants et par les effets du changement climatique (sécheresses répétées). Il s'agit de les accompagner vers des systèmes plus autonomes (moins d'intrants phytosanitaires et d'aliments d'importation), et vers une meilleure utilisation des parcours pour renforcer le bien-être animal, notamment lors des accidents climatiques.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC et en assure l'animation en partenariat avec ASSELDOR, financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

À la suite de la CRAEC du 17 avril 2025, une enveloppe réservataire de 7 200 000 € a été attribuée pour l'ensemble des PAEC élevage de la Région Nouvelle-Aquitaine.

3 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA EL24. Elles sont présentées dans le tableau XI.

Tableau XI : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
HBV2	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	177 €/ha
HBV3	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	233 €/ha
MONO	Bien-être animal - Elevages de monogastriques, amélioration des parcours	735 €/ha

Sur l'ensemble du territoire du PAEC, 11 diagnostics MAEC complets ont été réalisés pour permettre les engagements à la PAC. À l'issue des diagnostics, 1318,98 ha ont été engagés, pour un montant s'élevant à 652 602,45 € sur 5 ans.

Aucun dossier n'a été déposé sur les communes du site Natura 2000.

5- FORMATIONS DES EXPLOITANTS

Dans le cadre de la programmation 2023-2027, les exploitants doivent suivre une formation dans les 2 années suivant la date de leur engagement. De nombreuses sessions de formation ont été organisées en Dordogne sous l'égide de la Chambre d'Agriculture, avec le concours des animateurs des sites Natura 2000 concernés.

Dans ce cadre, l'animateur du site a animé une session de formation qui s'est tenue le 15 avril 2025 aux Eyzies de Tayac, sous le titre « Concilier intérêts environnementaux et agronomiques en faveur de la Biodiversité ». Cette formation se découpait en une matinée en salle et une après-midi sur le terrain avec le programme suivant :

- Présentation des PAECs et de leurs enjeux environnementaux
- Explication de l'intérêt des MAEC pour l'environnement
- Reprise des cahiers des charges des mesures et de leurs effets attendus
- Remplissage des cahiers d'enregistrement des pratiques
- Illustration sur le terrain du lien entre pratiques agricoles et biodiversité

Cette formation a été nourrie de nombreux échanges et retours d'expérience entre agriculteurs et leur a permis de mieux comprendre l'intérêt des pratiques mises en œuvre dans le cadre des MAEC. La session de terrain a été appréciée pour son aspect concret.

6- PERSPECTIVES POUR LA CAMPAGNE 2026

Un unique appel à projet régional a été lancé en parallèle par la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine, le 15 septembre 2025, concernant les Projets agro-environnementaux et climatiques : nouveaux PAEC, modification des PAEC et besoins financiers pour la campagne 2026.

Aucun appel à projet n'a été lancé pour le financement de l'animation des Mesures agro-environnementales et climatiques (financement des actions d'animation et d'appui à la contractualisation pour accompagner les agriculteurs).

Il a été arbitré au niveau national de diminuer la durée d'engagement des MAEC de 5 à 3 ans en 2026 : les engagements nouvellement souscrits en 2026 termineront donc à la fin de la campagne 2028. Le cahier des charges de certaines mesures ne pouvant être adapté, certaines mesures sont fermées à partir de 2026. Sur les PAEC concernant le site Natura 2000, il s'agit notamment des mesures suivantes :

- Pour le BD24 : mesures IAE1, IAE3 et CPRA
- Pour le EL24 : mesure MONO

La durée des autres mesures de ces PAEC est donc abaissée à 3 ans au lieu de 5.

Les besoins financiers ont par conséquent dû être adaptés. Les besoins financiers estimés par l'opérateur des différents PAEC concernant le territoire du site figurent dans le tableau XII.

Tableau XII : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000

Code du PAEC	Nombre d'exploitations envisagées	Surface envisagée	Montant prévisionnel sur 5 ans
NA BD24	18	87 ha	58 225 €
NA ZP24	12	575 ha	137 275 €
NA EL24	15	1 200 ha	758 700 €

Lors de la CRAEC du 9 décembre 2025, les enveloppes financières n'ont pas pu être attribuées au PAEC en raison d'incertitudes persistantes sur les financements disponibles. Elles ne devraient être connues au mieux qu'au courant du mois d'avril 2026 (prochaine CRAEC prévue le 2 ou le 27 avril).

Annexes

Annexe 1 : Bulletin d'information Natur'Actu publié en septembre 2025

Annexe 2 : Articles parus dans la lettre d'information du CEN Nouvelle-Aquitaine

Annexe 3 : Article paru dans l'Essor sarladais à propos de l'animation du 17 mai 2025 à Borrèze

Annexe 4 : Courriers d'invitation aux réunions des COPILs

Annexe 5 : Diaporamas présentés à la réunion de COPIL du 22 janvier 2026

Annexe 6 : Compte rendu d'activité à mi-parcours

Annexe 1 :

Bulletin d'information Natur'Actu publié en septembre 2025

Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

[Dordogne]

Édito

Le réseau Natura 2000 a fêté ses 30 ans en 2022 et contribue par son approche contractuelle et volontaire à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, le tout dans un esprit de conciliation entre préservation de la Nature et activités humaines.

La loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et simplification) adoptée en 2022 a apporté un changement majeur dans le pilotage des sites Natura 2000. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence Natura 2000 est partagée entre l'État et les Régions.

La Région Nouvelle-Aquitaine pilote désormais la gestion des 235 sites Natura 2000 terrestres de son territoire. Elle est d'une part cofinanceur et d'autre part autorité de gestion des financements européens dédiés aux opérations Natura 2000 (animation, contrats, etc.).

La Région souhaite maintenir la continuité dans la gestion des sites Natura 2000. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine poursuit sa mission d'animation du site qu'il assure depuis de nombreuses années.

Le site des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou abrite un ensemble remarquable de pelouse sèche d'une grande richesse pour la faune et la flore, mais aussi des milieux originaux de falaise ou de forêts de chênes verts. Ce bulletin d'information est placé sous le signe de la roche, et nous espérons qu'il vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de Natura 2000, et vous apportera une meilleure connaissance de la nature extraordinaire de ce site. Et pour tout le reste, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture !

Cyrille Gouat, animateur du site

- Nom du site : Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou
- Code du site : FR7200672
- Localisation : Bouzic, Campagnac-Lès-Quercy, Castelnaud-la-Chapelle, Cénac et Saint-Julien, Daglan, Saint-Cybranet, Saint-Pompon, Veyrine-de-Domme.
- Surface : 1 195 hectares
- Habitats : 6 habitats d'intérêt européen
- Espèces : 4 espèces d'intérêt européen

Animation nature

À l'occasion du Rassemblement régional des écoles d'escalade de la Région Nouvelle-Aquitaine qui s'est déroulé du 7 au 9 juin, une cinquantaine de jeunes grimpeurs sont venus des quatre coins de la région pour escalader les mythiques falaises du Céou. Une occasion parfaite pour sensibiliser ces passionnés du caillou aux richesses naturelles des falaises : plantes rares, oiseaux nicheurs et autres chauves-souris méritent d'être attentif et d'adapter ses pratiques. Voilà qui ouvre la voie à une meilleure conciliation entre grimpe et biodiversité !

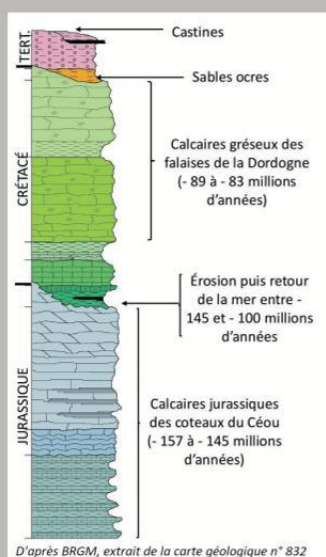


Découverte

Contrôles géologiques et anthropiques dans les paysages des coteaux du Céou

Il existe une relation étroite entre les paysages observés par un randonneur marchant sur les coteaux du Céou et la géologie du sous-sol. Pour comprendre les paysages actuels et leurs évolutions, il faut retracer l'histoire géologique de la région et intégrer l'empreinte humaine.

Il y a 350 millions d'années, les mouvements de l'écorce terrestre provoquent la collision de deux continents, accompagnée par la formation d'une immense chaîne de montagnes dont on retrouve aujourd'hui les vestiges dans le Massif central voisin. À la fin de l'ère primaire ces reliefs sont progressivement rabotés par l'érosion.



Succession des formations géologiques présentes sur les coteaux du Céou et les reliefs bordant la vallée de la Dordogne

niveau marin induit la mise en place d'un paysage de lagunes côtières en Périgord Noir suivi par l'approfondissement de la mer associé à des dépôts de calcaires crayeux puis de calcaires sableux en Sarladais. Ces derniers forment les escarpements rocheux qui bordent aujourd'hui la rivière Dordogne.

Vers -72 millions d'années (début de l'ère tertiaire) la mer quitte définitivement la région qui connaît alors un climat tropical humide. Les calcaires sont affectés par des processus de dissolution qui aboutissent aux dépôts, en surface, de sables d'altération ocre, riches en fer, et à la mise en place de réseaux karstiques en profondeur.

Vers -30 millions d'années, les Pyrénées se forment et le climat devient plus froid. Les cours d'eau s'écoulent vers le sud, drainant galets et graviers depuis le Massif central, tandis que des lacs s'installent dans les dépressions.

Vers -20 millions d'années, le Massif central subit une surrection, accompagnée d'une phase d'érosion. Les cours d'eau prennent des directions est-ouest et entaillent les plateaux calcaires créant le réseau de vallées actuel.

Vers -200 millions d'années (période jurassique) la mer envahit progressivement l'Aquitaine et une plateforme carbonatée se met en place dans un paysage ressemblant à la plateforme actuelle des Bahamas. Les vases calcaires qui vont donner naissance aux calcaires des coteaux du Céou se déposent entre -157 et -145 millions d'années.

Vers -145 millions d'années la mer se retire et la région reste émergée pendant 50 millions d'années. Elle est soumise pendant cette période à une première phase de karstification.

Vers -100 millions d'années (période du Crétacé moyen) une remontée du

Dans les derniers millions d'années, la surrection de la région s'est poursuivie entraînant l'érosion des roches les plus récentes et le retour à la surface des calcaires jurassiques qui sont affectés par des phénomènes karstiques. L'alternance de périodes froides (glaciations quaternaires) et plus chaudes provoque en Périgord la formation de dépôts cryoclastiques (roche cassée par les alternances gel-dégel), appelés « castines », qui couvrent certaines pentes.

La zone Natura 2000 des coteaux de Daglan est implantée sur les calcaires jurassiques, fracturés, karstifiés au cours de l'histoire géologique et surmontés par des sols peu épais voire absents. Dans ce contexte, l'eau s'enfonce rapidement et circule en majorité en profondeur dans les réseaux karstiques. Une végétation de type calcicole s'est développée sous un climat tempéré qui prédomine depuis la fin de la dernière glaciation (-12 000 ans).



Vue sur le causse des coteaux du Céou au niveau du bourg de Daglan. Escarpement de calcaires massifs jurassiques et raysses couverts de pelouses sèches et de taillis épars de chênes pubescents et verts.

Ces paysages naturels ont été modifiés par la main de l'homme qui a travaillé à l'extension des surfaces cultivées au cours des siècles. Le dernier cycle majeur qui a influencé le paysage est l'épisode de défrichement des coteaux accompagné par l'essor de la vigne au XIX^{ème} siècle. Ces travaux agricoles ont abouti à la mise en place de paysages ouverts, façonnés par l'homme. À la fin du XIX^{ème} siècle, la crise du phylloxera a provoqué la fin du vignoble, suivie par une forte déprise agricole. Les paysages se sont alors progressivement refermés pour aboutir à l'environnement que nous connaissons aujourd'hui.

Les paysages actuels de la zone Natura 2000 sont donc le résultat de phénomènes naturels de périodicités longues (milliers à millions d'années) et de processus anthropiques de cycles plus courts (centaines d'années).

Par Jean-Jacques Jarrige – Maison de la Pierre sèche et du Causse, Daglan

Possibilités d'excursions Géologie et Paysages dans la Vallée du Céou

Maison de la Pierre sèche et du causse – Daglan
www.maisonpierreseche.org
contact@maisonpierreseche.org

Une espèce, un habitat

Des pelouses sèches, mais surtout riches !

Sur les coteaux qui surplombent les vallées du Céou, de la Lousse ou du Mandalou, on trouve des zones à la végétation rase et parfois dénudée, qui vit dans des conditions extrêmes : les pelouses sèches. En raison du sol calcaire, l'eau de pluie s'infiltre très rapidement, les sols sèchent très vite, et les plantes doivent être adaptées à ces conditions difficiles.

Ainsi, il règne là une ambiance méditerranéenne, et si les pelouses peuvent paraître mornes et cramées en période estivale, elles révèlent une explosion de couleurs au printemps. Une grande diversité de plantes que l'on ne trouve nulle part ailleurs fleurit à ce moment-là, dont certaines sont rares ou menacées. Parmi les plus emblématiques, on peut citer les orchidées comme l'Ophrys jaune, mais l'observateur attentif saura repérer les floraisons de l'Ibérède amère, de la

Leuzée conifère ou de la Laitue vivace, toutes trois protégées.

La présence des pelouses sèches est historiquement liée aux pratiques pastorales, ou ont pris la place des vignobles qui ornaient les coteaux jusqu'au XIX^{ème} siècle. Le pâturage permettait un entretien doux du milieu et évitait son enrichissement. Cependant, avec la déprise agricole, cette pratique se fait plus rare, et les pelouses tendent petit à petit à s'embroussailler, menaçant la flore et la faune uniques qui y vivent. Natura 2000 peut cependant amener des financements pour restaurer les pelouses et y remettre en place du pâturage.

Si vous êtes propriétaires de pelouses au sein du site et souhaitez œuvrer pour leur préservation, contactez l'animateur du site.



Ophrys jaune



Ibérède amère

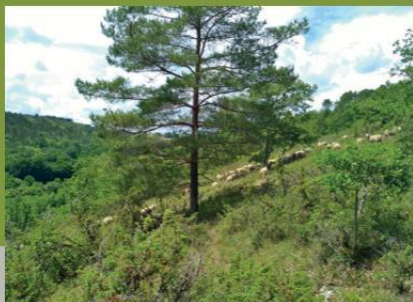


Leuzée conifère



Laitue vivace

Actualité



Des contrats N2000 pour reconquérir les pelouses

Aux alentours du village de Saint Pompon, de beaux ensembles de pelouses ont été le théâtre d'opérations de restauration et d'entretien au cours des dernières années. Celles-ci ont bénéficié du financement de contrats Natura 2000.

Deux parcelles appartenant à la commune de Saint Pompon ont vu se dérouler une importante restauration : fourrés et pins ont été coupés pour laisser la place aux pelouses qu'ils avaient colonisées.

En remontant la vallée du Mandalou, une clôture a été installée sur un vaste coteau. Les moutons s'y affairent pour brouter et ainsi entretenir les pelouses qui peuvent continuer à accueillir leur flore et leur faune si particulières.

L'évaluation des incidences, qu'est-ce que c'est ?

La DDT de Dordogne nous en dit plus...

L'évaluation des incidences est un outil de prévention qui permet d'assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines au regard de la démarche Natura 2000. Elle a pour objet de vérifier, souvent par le biais d'un formulaire spécifique, la compatibilité de programmes, projets ou encore interventions dans le milieu naturel, avec les objectifs de conservation des sites.

Aussi, cette évaluation ciblée sur les habitats naturels et les espèces qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 permet d'évaluer les impacts potentiels et d'optimiser les projets vis-à-vis des enjeux liés à Natura 2000. Elle doit être proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

Mon projet est-il soumis à évaluation des incidences ?

Trois textes listent les projets soumis au régime des évaluations des incidences :

- 1 liste nationale : le décret national 2010-365 du 09 avril 2010,
- 1 première liste locale complémentaire établie par le préfet : l'arrêté préfectoral n°110729 du 30 mai 2011,
- 1 seconde liste locale complémentaire établie par le préfet qui vise les programmes, projets ou interventions qui ne relèvent d'aucun régime d'encadrement administratif : arrêté préfectoral n°120277 du 20 mars 2012.

Ces deux listes locales sont téléchargeables à l'adresse suivante :

www.coteaux-calcaires-daglan-ceou.fr/telechargements

L'article L414-4 du code de l'environnement prévoit également une clause dite "clause filet" permettant de soumettre un projet qui ne serait pas prévu par ces trois textes réglementaires si l'administration estime qu'il porte atteinte de manière significative à un site Natura 2000.

Un projet en site Natura 2000 ?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur du site qui saura vous conseiller et vous aider à remplir le formulaire. La DDT reste également à votre disposition à l'adresse : ddt-seer-emn@dordogne.gouv.fr



Contactez l'animateur

Conservatoire d'espaces naturels de
Nouvelle-Aquitaine
Antenne Dordogne

Cyrille Gouat

c.gouat@cen-na.org
tél. 05 53 03 04 55



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél. 05 55 03 29 07
Mail : siege@cen-na.org

La Lettre d'information « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - septembre 2025

Crédits photos © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire

Directeur de la publication : P. Seliquer

Conception-maquette : CEN Nouvelle-Aquitaine



Avec le soutien financier de



Annexe 2 :

Articles parus dans la lettre d'information du CEN Nouvelle-Aquitaine

Des naturalistes en herbe dans les pelouses de Borrèze (24)

Accueil > Actualités > Des naturalistes en herbe dans les pelouses de Borrèze (24)

Des naturalistes en herbe dans les pelouses de Borrèze (24)

En ce mois de mai, les pelouses sèches reprennent des couleurs, et c'est le moment idéal pour venir (re)découvrir et admirer la faune et la flore si particulières qu'elles abritent. Le samedi 17, une dizaine de curieux sont donc venus arpenter des parcelles récemment acquises par le Conservatoire, en plein cœur du site Natura 2000 des Coteaux calcaires de Borrèze, et à deux pas du charmant village qui lui a donné son nom.

Objectif de la matinée : se glisser dans la peau d'un naturaliste, et se familiariser avec les flores et autres clés de détermination, histoire de pouvoir mettre des noms sur la diversité des formes, couleurs, odeurs ou sons qui font la richesse de ces coteaux.

Première épreuve : reconnaître une douzaine de plantes typiques des pelouses sèches, avec l'aide de photos et de quelques critères de détermination. Les participants observent ainsi les belles floraisons du Fumana couché et de la Cardoncelle molle. Il faudra attendre encore quelques semaines pour voir s'épanouir Germandrée petit chêne et Inule des montagnes, mais leurs feuillages si caractéristiques ne sont pas passés inaperçus.

Pour la suite, quelques filets sont distribués, pour capturer, observer et tenter de déterminer quelques papillons. Le vent souffle un peu : ceux-ci sont timides. Mais le bleu éclatant de l'Azuré bleu céleste ne reste pas longtemps inaperçu ! Ni son appétence pour le nectar de l'Hippocrépide fer à cheval, qui se trouve être aussi sa plante hôte. Un Flambé passe rapidement puis on attrape un drôle d'insecte : ce n'est ni un papillon, ni une libellule... Voilà donc le magnifique Ascalaphe soufré, hôte typique des pelouses sèches.

Il est encore trop tôt pour observer criquets et autres sauterelles, mais les technologies modernes nous permettent d'écouter le chant si caractéristique du Criquet bariolé, espèce montagnarde à la présence originale sur certains coteaux périgourdins.

La majorité des participants sont du coin, et heureux de découvrir les richesses insoupçonnées cachées juste à côté de chez eux. Ils relatent aussi les changements des paysages, la fermeture des milieux. Ce coteau bien visible depuis le village était complètement nu il y a quelques décennies... C'est l'occasion d'évoquer les projets de restauration qu'a le Conservatoire sur ce coteau, ou sa gestion par pâturage, avec un éleveur local bien connu. Un travail indispensable pour préserver les richesses uniques des pelouses !

Rechercher



Les dernières actu !



Une nouvelle espèce pour la réserve naturelle de la Tourbière des Dagues (87)

6 février 2026



La commune de La Croisille-sur-Briance s'engage dans la préservation des zones humides (87)

6 février 2026



Visite de fin de chantier sur le site du Bocage de l'Artige à la Grange à St-Léonard-de-Noblat (87)

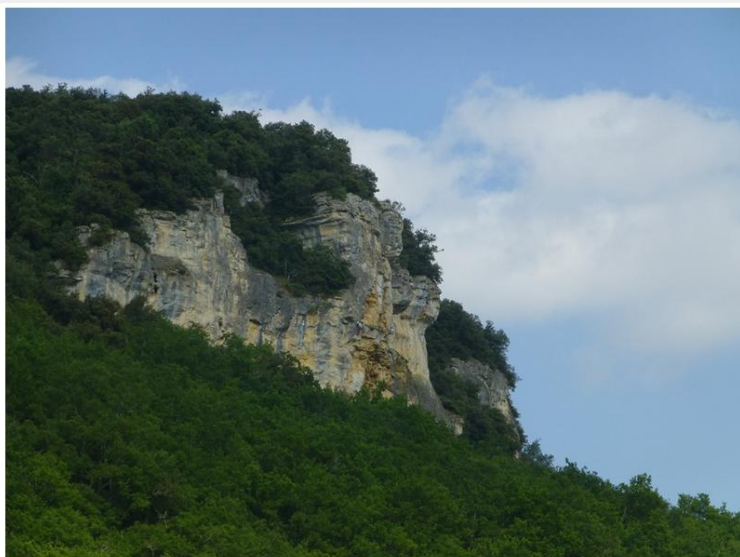
6 février 2026

Grimpe et biodiversité : prises de bec et prise de conscience !

Accueil > Actualités > Grimpe et biodiversité : prises de bec et prise de conscience !

Grimpe et biodiversité : prises de bec et prise de conscience !

Les falaises sont des milieux aux conditions parfois extrêmes qui abritent une flore et une faune originale : ainsi, le naturaliste averti pourra parfois y observer des primates munis d'une étrange quincaillerie constituée de cordes, baudriers et quantités de mousquetons... Lors de leurs échappées verticales, ces grimpeurs sont régulièrement amenés à croiser des oiseaux voltigeurs, des plantes nichées dans les fissures et anfractuosités de la roche, ou parfois quelque chauve-souris cachée sous une écaille rocheuse.



Saurez-vous retrouver les primates cachés sur cette photo ?

Si au-delà du frisson de la verticalité, ils recherchent souvent le grand air et le contact avec la nature, les pratiquants d'escalade en falaise peuvent, à travers leur simple présence, mais aussi via l'équipement et l'entretien des falaises, perturber ces écosystèmes uniques.

Dans un contexte où la pratique de l'escalade a explosé au cours des dernières années, certes surtout en salles, amenant néanmoins de nouveaux adeptes sur les falaises, la sensibilisation de ce public à la biodiversité qu'il sera amené à côtoyer, devient indispensable. Du 7 au 9 juin dernier, les falaises du Céou, justement situées au sein du site Natura 2000 des « Coteaux calcaires du causse de Daglan et la vallée du Céou », ont accueilli le Rassemblement régional des écoles d'escalade de Nouvelle-Aquitaine affiliées à la FFCAM (Fédération française des clubs alpins et de montagne). À cette occasion, le club Périgord Escalade, organisateur de l'événement, a convié l'animateur Natura 2000 du site à intervenir auprès des jeunes grimpeurs pour parler biodiversité.

Rechercher



Les dernières actu !



Une nouvelle espèce pour la réserve naturelle de la Tourbière des Dauges (87)

6 février 2026



La commune de La Croisille-sur-Briance s'engage dans la préservation des zones humides (87)

6 février 2026



Visite de fin de chantier sur le site du Bocage de l'Artige à la Grange à St-Léonard-de-Noblat (87)

6 février 2026

Après une journée bien sportive, une trentaine de ces jeunes grimpeurs, et leurs encadrants se sont rassemblés au pied du rocher pour en savoir plus sur la flore originale des lieux, les oiseaux qui les fréquentent ou viennent y nicher, de l'étonnant tichodrome échelette au fulgurant faucon pèlerin, ou encore les chauves-souris qui viendront se reposer dans les fissures et cavités du rocher, le temps d'une journée voire d'un hiver. La présence de cette faune et de cette flore demande d'être attentif à son environnement, d'adapter sa pratique, parfois de changer les plans de la journée et de partir grimper dans une autre voie, de se faire discret...



Ibérède amère

Gageons que le message des bonnes pratiques est passé auprès de la nouvelle génération d'amateurs de verticalité, qui sauront, entre un rétablissement et une lolotte, faire un pas de côté lorsque nécessaire pour respecter et protéger ces milieux fragiles. Histoire que le vol des oiseaux continue d'accompagner le vol des grimpeurs...

Un grand merci au comité régionale FFCAM et au club Périgord Escalade pour l'organisation de ce week-end et pour leur invitation !

Annexe 3 :

Article paru dans l'Essor sarladais à propos de l'animation du 17 mai 2025 à Borrèze

Naturalistes en herbe dans les prairies sèches



Cyrille Gouat (à gauche) a expliqué les particularités de ce territoire Natura 2000

(Photo M.-C. Osmont)

Un petit groupe de neuf passionnés ont participé à la sortie nature organisée par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) le samedi 17 mai. Au programme, la découverte de la faune et la flore de la zone Natura 2000 située sur les coteaux de Borrèze. L'animateur de la sortie, Cyrille Gouat, du CEN, a expliqué les caractéristiques de ces zones de prairies sèches et du type de végétation très particulier qui s'y développe. Une première observation a donné lieu à l'identification d'une douzaine de fleurs emblématiques allant des orchidées aux cardoncelles, fumanas, germandrées, euphorbes et bien d'autres. Une seconde a porté sur les papillons, permettant d'identifier notamment plusieurs types d'azurés et d'évoquer la présence d'une faune tout à fait exceptionnelle, telle que les criquets bariolés, les lézards ocellés... Cette sortie aura permis de passer un excellent moment et de prendre conscience de la richesse de la biodiversité de cette zone Natura que le CEN a à cœur de préserver.

Annexe 4 :

Courriers d'invitation aux réunions des COPILs



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Région
Nouvelle-
Aquitaine



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

SIORAC EN PERIGORD, le 9 janvier 2026

Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
à
-Destinataires in fine-

Objet : Réunion du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou »

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou », animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, qui se tiendra le :

**Jeudi 22 janvier 2026 à 14 heures
à la Salle de la mairie
1 place Lebraly
24170 SAINT-POMPON**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- Bilan de la phase d'animation 2023-2026
- Perspectives pour la prochaine phase d'animation
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation du site pour la période 2026-2029
- Désignation de la présidence du Copil
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000

Benjamin DELRIEUX

Destinataires

- Monsieur le président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur le président du Conseil Départemental de la Dordogne
- Madame, Monsieur le Conseiller Général Départemental de la Vallée de la Dordogne
- Monsieur le président de la Communauté de Communes Domme - Villefranche du Périgord
- Madame la maire de la commune de Bouzic
- Monsieur le maire de la commune de Campagnac-lès-Quercy
- Monsieur le maire de la commune de Castelnau-la-Chapelle
- Madame la maire de la commune de Cénac-et-Saint-Julien
- Monsieur le maire de la commune de Daglan
- Madame la maire de la commune de Saint-Cybranet
- Madame la maire de la commune de Saint-Pompont
- Monsieur le maire de la commune de Veyrines de Domme
- Monsieur le président du syndicat départemental de la propriété privée rurale de la Dordogne
- Monsieur le président du syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de la Dordogne
- Monsieur le président de l'association foncière pastorale libre "Entre Céou et Quercy"
- Monsieur le président de l'association des bergers itinérants du Périgord
- Monsieur le président du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
- Madame la présidente du Conservatoire botanique national Sud-Atlantique
- Monsieur le président de la SEPANSO Dordogne
- Monsieur le président du Comité départemental de spéléologie de Dordogne
- Monsieur le président du Pays du Périgord Noir
- Monsieur le président du CAUE de la Dordogne
- Monsieur le président de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne
- Monsieur le directeur du CRDA du Périgord Noir
- Monsieur le président de la FDSEA de la Dordogne
- Monsieur le président de la CDJA de la Dordogne
- Monsieur le président de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Aquitaine-Atlantique
- Monsieur le président du Centre régional de la propriété forestière de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur le président de la Fédération départementale des chasseurs de la Dordogne
- Madame la présidente du Comité Départemental de randonnée pédestre de Dordogne
- Monsieur le président du Comité départemental de VTT en Dordogne
- Monsieur le président du Comité départemental du tourisme de Dordogne-Périgord
- Monsieur le président de l'Office du tourisme du Périgord Noir - Vallée Dordogne
- Monsieur le président du Syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air de Dordogne
- Monsieur le président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de la Dordogne
- Monsieur le président du Comité départemental FFCAM de Dordogne
- Monsieur Hervé THOMAS - Correspondant "Natura 2000" Dordogne - CSRPN d'Aquitaine
- Monsieur le Préfet de la Dordogne
- Madame la Sous-Préfète de Sarlat
- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de la Dordogne
- Monsieur le chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Dordogne
- Madame le chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Nouvelle-Aquitaine



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

Coulounieix-Chamiers, le 13 février 2026

Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
à
-Destinataires in fine-

*Objet : Réunion du Comité de Pilotage des sites Natura 2000 « Coteaux calcaires de Borrèze » et
« Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel »*

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Comité de Pilotage des sites Natura 2000 des
« Coteaux calcaires de Borrèze » et des « Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-
Vincent-le-Paluel », animés par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, qui se
tiendra le :

**Mercredi 11 mars 2026 à 10 heures
à la salle des fêtes de Proissans
28 Place de la Laïcité 24200 Proissans**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- Bilan de la phase d'animation 2023-2026
- Perspectives pour la prochaine phase d'animation
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation du site pour la période 2026-2029
- Désignation de la présidence du Copil
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma
considération distinguée.

L'animateur du site Natura 2000

Cyrille GOUAT

Destinataires

- Monsieur le Président du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Dordogne
- Madame, Monsieur les Conseillers départementaux de Sarlat-la-Canéda
- Madame, Monsieur les Conseillers départementaux de Terrasson-Lavilledieu
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Pays de Fénelon en Périgord noir
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Sarlat - Périgord Noir
- Monsieur le Maire de la commune de Borrèze
- Monsieur le Maire de la commune de Salignac-Eyvignes
- Monsieur le Maire de la commune de Simeyrols
- Monsieur le Maire de la commune de Proissans
- Monsieur le Maire de la commune de St Crépin et Carluçet
- Monsieur le Maire de la commune de Ste Nathalie
- Madame le Maire de la commune de St Vincent le Paluel
- Monsieur le Président du syndicat départemental de la propriété privée rurale de la Dordogne
- Monsieur le Président du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de la Dordogne
- Monsieur le Président de l'AFPL de Borrèze
- Monsieur le Président de l'AFPL des Coteaux du Sarladais
- Monsieur le Président de l'association des bergers itinérants du Périgord
- Monsieur le Président du Pays du Périgord Noir
- Monsieur le Président du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine
- Monsieur le Président de la SEPANSO Dordogne
- Monsieur le Président du CAUE de la Dordogne
- Monsieur le Directeur du CBN SA
- Monsieur le Président du Conseil National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne
- Monsieur le Président du CRDA du Périgord Noir
- Monsieur le Président de la F.D.S.E.A. de la Dordogne
- Monsieur le Président de la C.D.J.A. de la Dordogne
- Monsieur le Chef de Service de la SAFER Aquitaine-Atlantique
- Monsieur le Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Dordogne
- Madame la Présidente du Comité Départemental de randonnée pédestre de Dordogne
- Monsieur le Président du Comité Départemental de Spéléologie de Dordogne
- Monsieur le Président du Comité Départemental de VTT de Dordogne
- Monsieur le Président du Comité Départemental du Tourisme de Dordogne
- Monsieur le Président de l'Office de Tourisme du Pays de Fénelon
- Monsieur le Président de l'Office de Tourisme de Sarlat-la-Canéda
- Monsieur le Président du Syndicat Départemental de l'hôtellerie de plein air de Dordogne
- Monsieur le Président de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de Dordogne
- Monsieur le Directeur de la société d'exploitation des carrières Occitanie Pierre
- Monsieur le Directeur de la société d'exploitation des carrières de Thiviers
- Monsieur le Directeur de la société d'exploitation des carrières Chausse et Fils
- Monsieur le Directeur de la société d'exploitation des carrières Siorat
- Monsieur Hervé THOMAS - Correspondant "Natura 2000" Dordogne - CSRPN d'Aquitaine
- Monsieur le Préfet de la Dordogne
- Madame la Sous-Préfète de Sarlat
- Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle Aquitaine
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
- Monsieur le Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne
- Monsieur le Délégué Départemental de l'Office National des Forêts de la Dordogne
- Monsieur le Chef du Service Départemental de l'ONCFS de la Dordogne

Annexe 4 :

Diaporama présenté à la réunion de COPIL du 22 janvier 2026



1



Ordre du jour



- Rappels sur le site
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation et de la présidence du Copil
- Bilan de l'animation 2023-2026
- Programmes / Projets en lien avec Natura 2000
- Perspectives 2026-2029

2



Le Comité de Pilotage Natura 2000

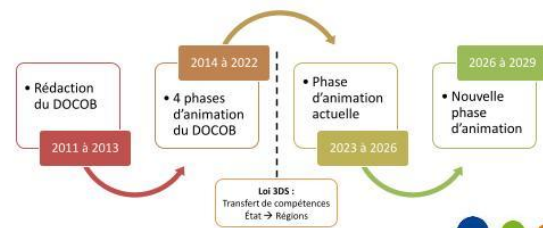
- Natura 2000 : concilier Biodiversité + Activités humaines
- CoPil = organe de décision, de **concertation**
- Réunit acteurs du territoire : collectivités, activités, loisirs, associations...



3



Historique de l'animation



4



Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou
RAPPEL DU DOCOB

5



Périmètre du site Natura 2000



Surface : **1195 ha**
8 communes concernées

6



Enjeux sur le site

- 6 Habitats d'intérêt communautaire :



Pelouses sèches



Landes à Genévriers



Fourrés à Ilex



Éboulis



Prairies



Chénopées vertes

7



Enjeux sur le site

- 5 Espèces d'intérêt communautaire :



Grand Rhinocéros



Petit Rhinocéros



Rhinocéros Euryale



Culex des marais



Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

Grand Rhinocéros

Petit Rhinocéros

Rhinocéros Euryale

Culex des marais

Danais de la sésuvie

8



Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

DÉSIGNATION DE LA COLLECTIVITÉ PORTEUSE DE L'ANIMATION DU SITE POUR LA PÉRIODE 2026-2029

9



Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

DÉSIGNATION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL

10



Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

BILAN DE L'ANIMATION 2023-2026

11



Bulletin d'information : Natur'Actu



Publié automne 2025

500 exemplaires imprimés

→ Distribué dans les
mairies du site

12



13



14



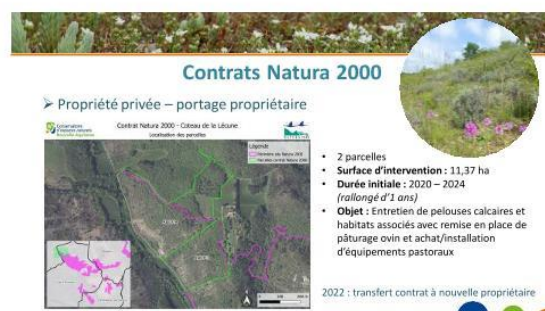
15



16



17



18

Contrats Natura 2000 : Suivi

➤ Objectif : Mise en pâturage du coteau
Pose de clôtures (début 2020) Depuis juin 2020 → Pâturage coteau 1/2 fois par an



→ Depuis 2023 : difficultés à mobiliser l'éleveur

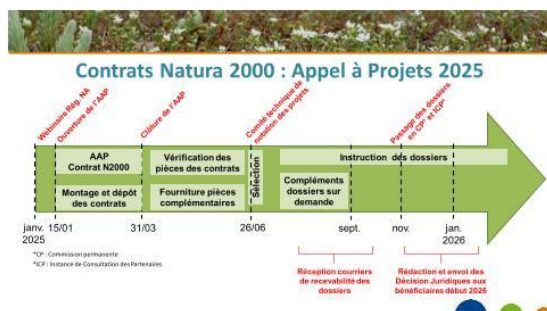
19

Contrats Natura 2000 : Montage de contrat

- 2024 : Pas d'AAP « Contrat Natura 2000 »
- 2025 : Lancement d'un AAP « Contrat Natura 2000 »

➤ Montage d'un nouveau contrat à Saint Pompon 2026-2028 :
— Réfection clôtures
— Relance de la gestion par pâturage

20



21

Montage contrat Natura 2000



Réparation clôtures (1850 m)
(dégâts gibier + volontaires)
Création / réparation 14 portillons
Fourniture clôture mobile (1200 m)
Pâturage du coteau (14 ha)
2025 : Recherche d'un nouvel éleveur

22

Evaluation des incidences / Assistance technique



Automne 2025 : Évaluation des incidences plantation de vigne - défrichement
➤ Rencontre sur site
➤ Sensibilisation enjeux Natura 2000

Juin 2025 : Sollicitation pour préparation PSG forêt
➤ Sensibilisation enjeux
➤ Éléments pour évaluation des incidences

23

Evaluation des incidences : plantation



Coupe rase par ancien propriétaire : 2,5 ha environ
Vigne uniquement sur frange nord en bordure route
Habitats de pelouses sur parcelles...

Projet plantation vigne

24

Suivi socio-économique

Plantation d'Immortelles à Veyrines de Domme :
0,7 ha dont 0,4 ha de HIC (pelouse et landes à genévriers)



25

Suivi socio-économique

Plantation d'Immortelles à Veyrines de Domme
Parcelle propriété de la commune



26

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

27

Cadre général

➤ **Objectif** : Favoriser la mise en œuvre ou le maintien de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**

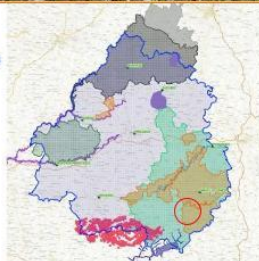
MAEC : Obligations (cahier des charges) / Rémunération

Financement : FEADER / État / Agences de l'eau

Gestion : DRAAF NA / Région NA

PAEC VALIDES EN

Campagne MAEC 2023



Appels à projet 2023,
2024, 2025:
11 PAEC déposés

3 PAEC sur le site

29

PAEC NA_BD24 :

Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne

- **Enjeu : Biodiversité**
= Fusion de 5 PAEC sur sites N2000
- **Budget demandé vs Enveloppe réservataire**
 - ✓ 2023 : 269 000 € vs 300 000 €
 - ✓ 2024 : 202 000 € vs 200 000 €
 - ✓ 2025 : 180 000 € vs 126 000 €

Opérateur :

Animateurs



Conservatoire
d'espaces naturels



30



MAEC : Perspectives 2026

Appel à projet 2026 :

Code du PAEC	Nombre d'exploitations envisagées à l'échelle du PAEC	Surface ou linéaire envisagée à l'échelle du PAEC	Montant prévisionnel sur 5 ans à l'échelle du PAEC
NA BD24	10	127 ha 2 000 ml	180 600 €
NA 2P24	9	350 ha	140 000 €
NA EL24	18	1 220 ha	1 331 000 €

Enveloppes réservataires connues en mars 2026 ?

Pas de financement de l'animation



37



Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

AUTRES PROGRAMMES/PROJETS EN LIEN AVEC NATURA 2000

38



Évaluation de l'état de conservation des HIC - CEN NA

- Niveau national :
 - Etats membres doivent entreprendre une évaluation régulière, à intervalle de 6 ans, de l'état de conservation des HIC → rapportage à la Commission Européenne
 - Suivi de l'état de conservation sur tout le territoire national par aire biogéographique, dans et hors des sites Natura 2000
- Niveau européen :
 - Les résultats de chaque pays sont remontés à l'Europe. Un rapportage à l'échelle européenne est réalisé
- A l'échelle du site Natura 2000 :
 - En France, la DHFF est retranscrite au Code de l'environnement (art. R414-11 et R414-18)
 - suivi et évaluation de l'état de conservation des HIC et EIC à l'échelle des sites Natura 2000.
 - État doit être inscrit dans Documents d'Objectifs de chacun de ces sites.
 - Évaluation et une surveillance doit être assurée par les animateurs à l'aide des outils éventuellement disponibles.



39



Évaluation de l'état de conservation des HIC - CEN NA

- 10/2024 : AAP « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 »
- Projet visant l'évaluation de l'état de conservation de 3 HIC de pelouses sèches
- Objectifs :
 - Permettre l'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du site
 - Alimenter les rapports régionaux et nationaux
- 18 sites Natura 2000 concernés Nouvelle-Aquitaine
- Durée : 3 ans (2025, 2026, 2027)



40



Évaluation de l'état de conservation des HIC - CEN NA

- Un projet en 3 phases :
 - Phase 1 : Formation des animateurs, élaboration et test de plan d'échantillonnage sur 3 sites, révision de la grille en 2025
 - Phase 2 : Mise en place du suivi sur un ensemble de sites en 2026 et 2027
 - Phase 3 : Analyse des résultats
- Expertise terrain prévue en 2026 sur le site Natura 2000
- sur la base de la grille du CBN, sur un échantillon de placettes de 10x10 m



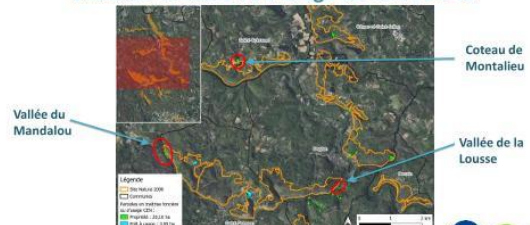
cbn
Conservatoire
botanique
de France



41



Maîtrise foncière et d'usage du CEN : 24 ha



42



Parcelles CEN : Vallée du Mandalou

- PUBF signé en 2022 avec éleveur local
- Problème stockage bois : parcelle dégradée et gêne pour l'exploitation (fauche)



Parking de chasse sauvage

43



Parcelles CEN : Vallée de la Lousse

Broyage automne 2025



Chantier avec BTS GPN en mars 2026



44



Parcelles CEN : Coteau de Montalieu

- PUBF avec éleveur local signé en 2025
- Pâturage bovin sur parcelle à partir de 2026



45



Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

- Date de création : 2019
- Pilotage conjoint des têtes de réseaux :
- Objectif :
 - Fédérer et Mobiliser le réseau national des élus Natura 2000
 - Renforcer l'intégration territoriale du dispositif

- Actions : Mobilisation (événements), Formation (webinaire thématique, productions diverses), Valorisation (vidéos, retours d'expériences, lettre dédiée)

- <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mission-inter-reseaux-natura-2000>

- Contact : Aurélie Philippeau, coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires aphilippeau@natura2000-territoires.fr



46



Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

PERSPECTIVES 2026-2029

47



Actions de sensibilisation, d'information et de communication

- 1 animation nature chaque année
 - 2026 : Animation à Saint Pompon ?
- Communication sur pâturage contrat Natura 2000 ?
- Publication d'un bulletin d'information

48



Actions de sensibilisation, d'information et de communication

Outils de communication :

- Poster du site (2026)
- Panneau d'information falaise (2027 ou 28)
 - Approche partenariale (Département, grimpeurs, LPO, etc.)
 - Thématiques à préciser : Valorisation patrimoine naturel, espèces emblématiques, sensibilisation aux bonnes pratiques, autres ?



Falaises de Sinsat, Ariège

49



Contrats Natura 2000

- Contrat la Lécune : Organisation d'une réunion en amont du pâturage
→ propriétaire, éleveur, commune, chasseurs...
- Démarchage pour nouveau contrat fin 2027 ?



Parcelles Veyrines de Domme



Parcelles Saint Pompon

- Renouvellement Contrat la Lécune (fin 2028 pour 2029)

50



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

Merci de votre attention



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
gagnent ensemble pour notre territoire



51

Annexe 5 :

Compte rendu d'activité à mi-parcours

Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 en Dordogne

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Période mars à septembre 2025



Lot 3

- *Coteaux calcaires des Causses de Daglan et de la vallée du Céou (n° FR7200672)*
- *Coteaux calcaires de Borrèze (n° FR7200676)*
- *Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le Paluel (n° FR7200665)*

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Coteaux calcaires des Causses de Daglan et de la vallée du Cèou
N° FR7200672

		Actions réalisées
1-Animation	1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	
	Publication de bulletins d'information	Lettre d'information publiée et diffusée aux membres du Copil. Invitation aux communes à le diffuser et l'intégrer dans les bulletins communaux. Elle sera mise en téléchargement sur le site internet. Réflexion en cours sur une impression papier pour diffusion locale.
	Sites internet	
	Documents de communication	Rédaction d'une page de sensibilisation à l'attention des pratiquants d'escalade, à paraître dans la nouvelle édition du topo d'escalade du Périgord noir. Travail en cours. Echanges réguliers avec membres des clubs d'escalade qui s'occupe de la rédaction du topo.
	Animation d'une réunion publique ciblée	Réunion à prévoir avec commune de Saint Pompon, association de chasse du secteur, propriétaires et bergers, en lien avec pâturage sur le site de la Lécune, en cas de validation du contrat Natura 2000 qui a été déposé. Objectif : sensibilisation des chasseurs et population et conciliation des divers usages afin de limiter les conflits à l'avenir.
	Articles dans les journaux	Article dans la lettre d'information du CEN à propose de l'animation du 8 juin.
	1-1 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	8 juin : Animation lors du rassemblement régional des écoles d'escalade (RER, du 7 au 9 juin). Sujet abordés : flore et faune (oiseaux, chiroptères) des falaises. Connaissance et sensibilisation auprès des pratiquants. Environ 35 participants dont une trentaine de jeunes + leurs encadrants
	1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	Echanges réguliers avec les autres animateurs Natura 2000 du CEN et du réseau national.
2-Assistance technique	2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	
	Accompagnement AFPL	
	Recensement et contact des signataires potentiels	Sensibilisation d'un propriétaire forestier à la charte du site. Aucun retour pour le moment.
		Dépôt d'un contrat Natura 2000 pour une propriétaire à Saint Pompon. Projet : remise en état et adaptation de la clôture fixe sur 1850 ml et pâturage de 14 ha dont 12 ha de HIC. Contrat retenu lors du Comité technique de notation du 26 juin 2025. Instruction du dossier en cours.
	Assistance technique et administrative des signataires	
	Suivi et évaluation des contrats	Aucun contrat en cours
	Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	L'outil a été abandonné par les services de l'état en raison notamment de failles de sécurité importantes. Aucun outil de remplacement à ce jour.
	2-2 Animation de la charte Natura 2000 dans les politiques publiques	
	2-3 Assistance technique	
	Régime d'évaluation des Incidences Natura 2000	07/04 : Réunion services Préfecture + DDT pour plateforme de déclaration des manifestations sportives et articulation avec le régime d'évaluation des incidences Natura 2000 03/06 : information à propriétaire forestier pour rédaction d'un PSG. Information donnée sur la possibilité de signer la charte.
	Assistance technique des porteurs de projet	
3-Suivi du site et du DOCOB	2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	
	Phase de programmation	
	Phase de mise en œuvre	Le projet déposé par le CEN dans le cadre de l'appel à projet 2024 Études et suivis scientifiques Natura 2000, intitulé "Évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaïques sur les sites Natura 2000 animés par le CEN NA" a été retenu. Réunions par visioconférence avec le CBNSA pour réfléchir au protocole précis et à l'échantillonnage. Formation au protocole et à la fiche de terrain avec le CBNSA le 14/05 sur le site Natura 2000 des Chaumes du Vignac et de Clérignac. Pas de terrain prévu sur le site Natura 2000 en 2025.
	2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	
	3-Suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB	
	3-1 Suivi biologique du site	
4- Assistance administrative	3-2 Suivi socio-économique	
	3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	
	Digitalisation des couches cartographiques	
	Mise à jour du formulaire standard des données	
	3-4 Évaluation de l'état de conservation des sites	20/05 : Accompagnement terrain CBN protocole de suivi de l'état de conservation des pelouses sèches de Nouvelle-Aquitaine sur 3 placettes permanentes à Saint Pompon
	4-1 Organisation des COPILs	
	Organisation	
	Préparation et présentation	
	Rédaction CR	
	4-2 Élaboration de compte rendu et bilans	
	Élaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours	Compte-rendu d'activité élaboré et envoyé
	Élaboration du bilan d'animation annuel	
	Élaboration du bilan triennal d'animation	

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Coteaux calcaires de Borrèze
N° FR7200676

		Actions réalisées
1-Animation	1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	
	Publication de bulletins d'information	
	Sites Internet	
	Documents de communication	
	Animation d'une réunion publique d'été	
	Articles dans les journaux	Article paru dans l'Essor sarladais sur l'animation du 17 mai, rédigé par une participante
	1-1 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	17 mai : animation nature sur les coteaux de Borrèze. 9 participants. Rédaction d'un article pour la newsletter du CEN Rédaction d'un article paru dans l'Essor sarladais par l'une des participantes
	1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	Échanges réguliers avec les autres animateurs Natura 2000 du CEN et du réseau national.
2-Assistance technique	2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	
	Accompagnement AFPL	Contacts réguliers pour le montage du contrat N2000 et son suivi administratif. Réunion le 12 juin avec secrétaire de l'AFPL pour travailler sur problèmes liés au contrat (changements dans les propriétaires des parcelles, décès...)
	Recensement et contact des signataires potentiels	
	Assistance technique et administrative des signataires	Dépôt de 2 contrats Natura 2000 : - AFPL de Borrèze : projet pour le pâturage de 25 ha dont 24 de HIC. - CEN NA (2 parcelles) : restauration et entretien mécaniques de HIC. Adaptation de la clôture fixe. Pâturage sur 8 ha. Contrats retenus lors du Comité technique de notation du 26 juin 2025. Instruction des dossiers en cours.
	Suivi et évaluation des contrats	Aucun contrat en cours
	Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	L'outil a été abandonné par les services de l'état en raison notamment de failles de sécurité importantes. Aucun outil de remplacement à ce jour.
	2-2 Animation de la charte Natura 2000 dans les politiques publiques	
	2-3 Assistance technique	
	Régime d'évaluation des incidences Natura 2000	07/04 : Réunion services Préfecture + DDT pour plateforme de déclaration des manifestations sportives et articulation avec le régime d'évaluation des incidences Natura 2000
	Assistance technique des porteurs de projet	
	2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	
	Phase de programmation	
	Phase de mise en œuvre	Le projet déposé par le CEN dans le cadre de l'appel à projet 2024 Études et suivis scientifiques Natura 2000, intitulé "Évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles sur les sites Natura 2000 animés par le CEN NA" a été retenu. Réunions par visioconférence avec le CBNSA pour réfléchir au protocole précis et à l'échantillonnage. Formation au protocole et à la fiche de terrain avec le CBNSA le 14/05 sur le site Natura 2000 des Chaumes du Vignac et de Clérignac. 10 jours de terrain sur le site Natura 2000 en 2025 (voir 3-4)
	2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	
3-Suivi du site et du DOCOB	3-Suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB	
	3-1 Suivi biologique du site	
	3-2 Suivi socio-économique	
	3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	
	Digitalisation des couches cartographiques	
	Mise à jour du formulaire standard des données	
	3-4 Évaluation de l'état de conservation des sites	24/06 : Accompagnement stagiaire CBN pour relecture des placettes permanentes pelouses sèches. Mai-juin : 10 jours de terrain pour évaluation de l'état de conservation des habitats de pelouse sèche du site. Mise en place sur une quarantaine de placettes. Analyse des résultats en cours, mais les premiers résultats montrent un état de conservation globalement mauvais.
4-Assistance administrative	4-1 Organisation des COPILs	
	Organisation	
	Préparation et présentation	
	Rédaction CR	
	4-2 Élaboration de compte rendu et bilans	
	Élaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours	Compte-rendu d'activité élaboré et envoyé
	Élaboration du bilan d'animation annuel	
	Élaboration du bilan triennal d'animation	

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le Paluel
N° FR7200665

		Actions réalisées
1-Animation	1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	
	Publication de bulletins d'information	
	Sites internet	
	Documents de communication	
	Animation d'une réunion publique ciblée	
	Articles dans les journaux	
	1-1 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	
	1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	Échanges réguliers avec les autres animateurs Natura 2000 du CEN et du réseau national.
2-Assistance technique	2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	
	Accompagnement AFPL	Un nouvel éleveur pourrait pâturer sur les parcelles de l'AFPL dans les années à venir. Échanges avec la Chambre d'agriculture pour prise d'informations.
	Recensement et contact des signataires potentiels	
	Assistance technique et administrative des signataires	
	Suivi et évaluation des contrats	Aucun contrat en cours
	Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	L'outil a été abandonné par les services de l'état en raison notamment de failles de sécurité importantes. Aucun outil de remplacement à ce jour.
	2-2 Animation de la charte Natura 2000 dans les politiques publiques	
	2-3 Assistance technique	
	Régime d'évaluation des incidences Natura 2000	07/04 : Réunion services Préfecture + DDT pour plateforme de déclaration des manifestations sportives et articulation avec le régime d'évaluation des incidences Natura 2000
	Assistance technique des porteurs de projet	
	2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	
3-Suivi du site et du DOCOB	Phase de programmation	
	Phase de mise en œuvre	Le projet déposé par le CEN dans le cadre de l'appel à projet 2024 Études et suivis scientifiques Natura 2000, intitulé "Évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaïques sur les sites Natura 2000 animés par le CEN NA" a été retenu. Réunions par visioconférence avec le CBNSA pour réfléchir au protocole précis et à l'échantillonnage. Formation au protocole et à la fiche de terrain avec le CBNSA le 14/05 sur le site Natura 2000 des Chaumes du Vignac et de Clérignac. Pas de terrain prévu sur le site Natura 2000 en 2025.
	2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	
	3-Suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB	
	3-1 Suivi biologique du site	
4-Assistance administrative	3-2 Suivi socio-économique	
	3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	
	Digitalisation des couches cartographiques	
	Mise à jour du formulaire standard des données	
	3-4 Évaluation de l'état de conservation des sites	
4-Assistance administrative	4-1 Organisation des COPILs	
	Organisation	
	Préparation et présentation	
	Rédaction CR	
	4-2 Elaboration de compte rendu et bilans	
	Elaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours	Compte-rendu d'activité élaboré et envoyé
	Elaboration du bilan d'animation annuel	
	Elaboration du bilan triennal d'animation	



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 24
212 boulevard des Saveurs – 24660 Coulounieix-Chamiers
Tél : 05 53 03 04 50
antenne24@cen-na.org

avec le concours financier de



Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - Imprimé par nos soins